

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2078 - LUNDI 4 AOÛT 2014

Sommet États-Unis / Afrique

Denis Sassou N'Guesso propose une relation Afrique-Amérique décomplexée

À la faveur d'une communication qu'il a faite, le 1er août, lors d'une conférence sur la paix et la sécurité en Afrique centrale organisée au National Press Club de Washington, le président Denis Sassou N'Guesso a fait, à l'endroit du pays hôte de ces assises, cinq propositions pour refonder la relation entre les deux parties.

Pour le chef de l'État congolais, ce nouveau partenariat passe par la formation et l'équipement des

forces de défense africaines; l'appui aux efforts d'intégration et l'intensification des échanges en matière d'éducation; la consolidation des investissements américains sur le continent; une coopération économique allant au-delà des discriminations basées sur la langue. Enfin, Denis Sassou N'Guesso pense que les États-Unis et l'Afrique devraient établir une relation suffisamment décomplexée. [Page 13](#)



PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La nécessité de politiques réalistes de logement



Parti de l'idée selon laquelle l'accès à un logement décent et à bon prix est un élément essentiel du développement, l'universitaire britannique, Paul Collier insiste, dans un éditorial paru dans la revue « Secteurs privés et développement », sur la nécessité de nouveaux modèles de production de logements à grande échelle, dans les pays en développement.

Cette vision, soutient-il, requiert une grande implication du secteur privé dans cette entreprise de création de logements, considérée comme une clé pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

L'un des cas en exemple est le projet Maisons sans frontière qui se développe à Pointe-Noire, au Congo, avec la construction en perspective de 3500 villas pour répondre aux besoins de la classe moyenne. [Page 8](#)

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Un référendum plus que probable

Le débat qui défraie la chronique au Congo sur le changement ou la révision de la Constitution du 20 janvier 2002 n'est pas absent des coulisses du sommet États-Unis / Afrique auquel le président Denis Sassou N'Guesso prend part à Washington. Invité par la presse à s'exprimer sur la question, le chef de l'État a utilisé une formule qui laisse peu d'ambiguïté à la possibilité qui pourrait être donnée au peuple congolais de trancher au moyen d'un référendum constitutionnel.

« Il s'agit de s'interroger non pas sur le fait de briguer ou non un nouveau mandat, mais sur la constitution actuelle qui a atteint ses propres limites », a indiqué le président de la République ajoutant : « la volonté de changement devait avant tout émaner du peuple et requerrait l'organisation d'un référendum ». À Brazzaville, les partis membres de la majorité présidentielle, réunis le 1er août, annonçaient pour bientôt leur prise de position publique sur le sujet. [Page 3 et 13](#)

MUSIQUE

Brazzaville dans l'euphorie de la musique traditionnelle

La 5^e édition du festival Feux de Brazza s'est ouverte le 2 août à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville.

Après le top donné en début de soirée par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, artistes et experts sont entrés dans le

vif du sujet.

Réunions de réflexion et d'échanges, visites touristiques, ateliers d'apprentissage d'instruments de musique et prestations musicales au village du festival, déclinent dans diverses expressions le thème général : « L'instrument de musique

africain et son rôle dans la musique mondiale ».

MCDDI

Les responsables s'engagent à taire leurs querelles

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son Bureau exécutif national (BEN) tenue le 31 juillet à Brazzaville, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a réaffirmé son appartenance à la Majorité présidentielle et pris l'engagement de taire les querelles au sommet du parti. [Page 24](#)

ÉDITORIAL

Progrès

Page 2

ÉDITORIAL

Progrès

Il aura donc fallu que nous écrivions sans détour ce que nous pensons de la façon dont RFI a couvert le Forum de Brazzaville sur la réconciliation en Centrafrique pour que la « Radio du monde » découvre que Les Dépêches de Brazzaville existent bel et bien. En témoigne, la réponse pour le moins musclée que sa directrice, Cécile Megie, nous a adressée à la suite de la Réflexion publiée, lundi dernier, dans nos colonnes et que nous publions ci-contre dans son intégralité.

Nous ne commenterons évidemment pas les arguments développés dans ce document qui visent à justifier le comportement de la radio française lors de ce grand événement. Qu'ils soient justes ou qu'ils soient faux, ils traduisent le sentiment que la rédaction de la « radio du monde » a éprouvé en lisant le jugement peu amène que nous portions sur la façon dont elle traite l'information. Et à ce titre nous les respectons en les publiant intégralement dans nos colonnes.

Il nous appartient, en revanche, de dire ceci sans le moindre complexe : longtemps tenue pour marginale, mal informée, partisane, peu professionnelle et donc peu crédible, la presse africaine émerge lentement mais sûrement dans l'univers très bigarré des médias internationaux. Plus le temps passe et plus la qualité des informations qu'elle relaie s'impose face aux campagnes de désinformation menées plus ou moins consciemment depuis les capitales des anciennes puissances coloniales. Avec, comme conséquence, un rééquilibrage qui fait peu à peu des grands journaux du continent une source d'information à laquelle se réfèrent de plus en plus les gouvernements, les entreprises, les institutions internationales et même les simples particuliers.

Nos lecteurs le savent, Les Dépêches de Brazzaville s'inscrivent résolument et depuis longtemps dans le processus qui vise à faire entendre sur la scène mondiale une autre voix que celle des puissants groupes médiatiques financés par des États extérieurs au continent. À notre place, qui est modeste bien sûr, nous entendons contribuer à l'indépendance intellectuelle et politique d'une région de l'Afrique qui sera demain l'une des plus dynamiques du monde. Mieux vaut donc le savoir : nous ne nous laisserons pas intimider par celles et ceux qu'une telle stratégie gêne ou offusque.

Les Dépêches de Brazzaville

OPINION

RFI : réponse à l'éditorial de Jean-Paul Pigasse

En réponse à la Réflexion publiée par Jean-Paul Pigasse en page 24 de notre édition du 28 juillet sous le titre « Radio France Internationale à la dérive » nous avons reçu de la direction de RFI la réponse suivante :

Monsieur,

Dans votre éditorial en date du 28 juillet, vous lancez une attaque sans nuance contre le travail de la Rédaction de RFI et vous mettez en cause très violemment notre couverture du Forum de Brazzaville.

Nous vous faisons part ici de notre grande surprise devant le ton et le fond de votre tribune.

Vos attaques attirent une réponse tant elles révèlent des visions radicalement différentes du métier d'informer.

« Si la « Radio du monde » avait observé avec attention la scène et les coulisses du forum (...) elle aurait construit ses commentaires sur de véritables analyses, non sur des spéculations sans fondement » écrivez-vous. Il ne s'agissait pas pour nous de livrer des commentaires ou des analyses, mais de nous en tenir aux faits.

Pour cela, nous avons envoyé en renfort de notre correspondant à Brazzaville, notre envoyée spéciale permanente à Kinshasa. Ils ont ainsi pu suivre du début à la fin les travaux du forum et se partager le travail lorsque les délégués de l'ex-Seleka ont choisi de rester à leur hôtel alors que les débats se poursuivaient.

Rendre compte n'est pas « jeter sciemment de l'huile sur le feu », comme vous l'affirmez, c'est simplement informer. Et ce travail, nos reporters l'ont fait de bout en bout en suivant toutes les évolutions et donnant la parole à chacun. Ils ont ainsi pu relater comment le médiateur a finalement réussi à rapprocher les points de vue et faire signer aux parties l'accord de cessation des hostilités. Ils ont fait leur métier.

Soulignons que la rédaction de RFI a été la seule à suivre ainsi les discussions du début à la fin, signe de l'importance que nous leur avons accordée.

Vous poursuivez votre diatribe en affirmant que RFI aurait dû se « demander si, au-delà de l'accord, les mouvements présents à Brazzaville ne se sont pas engagés, de façon plus discrète (...) sur les actions à venir très concrètes qui permettront de restaurer l'unité du pays ».

Rassurez vous, plutôt que de « spéculer » nous avons choisi d'aller le vérifier sur le terrain. Une équipe, en ce moment même à pied d'œuvre, en RCA, est chargée de constater les évolutions, de rapporter des faits, de donner à tous la parole, conformément à ce qui est aujourd'hui notre signature : « RFI, les voix du monde ».

Paris, le 31 juillet 2014

Cécile MEGIE, Directrice de RFI

Yves ROCLE, Adjoint à la Directrice chargé de l'information Afrique.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Le débat interne sur la constitution sera bientôt lancé

L'annonce a été faite au cours de la réunion des partis de la majorité présidentielle tenue le 1er août à Brazzaville.

Cette rencontre a permis aux membres de la majorité présidentielle d'échanger sur les questions d'actualité. Ils ont également jeté un regard sur la commission qu'ils avaient mise en place et dont la mission était d'engager une réflexion sur la constitution actuelle.

Pierre Ngolo, président par intérim de la majorité présidentielle, a informé les représentants des partis que le rapport de la commission était prêt et qu'il s'y dégage une position commune au groupement politique. Cependant, a-t-il précisé, ce rapport donnera lieu à un débat. Il a relevé que la gestion de la République interpelle la majorité présidentielle et exige de celle-ci des réponses appropriées aux différentes interrogations des citoyens.

Autre point d'échange : la célébration de la fête nationale à Sibiti. Les partis de la majorité présidentielle ont pris la résolution de faire que le pari soit tenu. Parmi les engagements renouvelés, celui de toujours soutenir l'action du chef de l'État. C'est ainsi qu'ils ont également salué la bonne tenue du forum de Brazzaville sur le dialogue inter-centrafricain dirigé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Jean Jacques Koubemba

SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE

Le budget adopté à plus d'un milliard FCFA

Bien que déficitaire, comparativement à ceux des années précédentes, le budget 2014 de la Sûreté de l'aviation civile a été adopté à plus d'un milliard FCFA, le 1er août à Brazzaville, lors de la réunion du comité national de sûreté de l'aviation civile. La réunion était présidée par le ministre d'État, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada.

« Le projet de budget qui est soumis, fait ressortir un gap important qui s'explique d'une part, par le faible taux de taxes de sûreté (500 FCFA en national et 1000 FCFA en international), instituée depuis une vingtaine d'années, et, d'autre part, par l'accroissement des charges d'entretien des équipements ultra modernes de nos aéroports », a sou-

ligné le ministre de tutelle, Rodolphe Adada. Qualifié de déficitaire par les responsables de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), et dont le montant supplémentaire audit milliard n'a pas été révélé, le comité national de sûreté a adopté aussi les trois documents fondamentaux de l'aviation civile. Parmi lesquels, le programme national de sûreté de l'aviation civile et le programme national de formation de sûreté de l'aviation civile. Ces trois documents essentiels, adoptés à l'unanimité, doteront désormais l'aviation civile congolaise d'un cadre légal et réglementaire lui permettant de travailler conformément aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Le comité national de sûreté a planché également sur le faible taux de taxes de sûreté au niveau du Congo. Une résolution a été prise à cet effet. « Le comité a pris des recommandations

pour rehausser ces différentes taxes afin de nous permettre d'accomplir nos missions de sûreté. C'est encore un projet qui sera voté par le Parlement en 2015. Si cela se fait, on aura donc une taxe pour l'international, une pour la sous-région et une autre pour les vols nationaux », a précisé pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, Serges Florent Dzota.

Cette session consacrée essentiellement à l'examen des programmes nationaux de sûreté, permettra à cette structure de fixer les orientations et de décider des documents à étudier en fin de l'année en cours afin de mieux préparer l'exercice 2015.

L'objectif pour le Congo est de renouer avec les normes internationales en matière de gestion saine de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile.

Firmin Oyé

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Une ligne de transport électrique en faveur de Maloukou

La zone de Maloukou, au nord de Brazzaville, voit se développer d'importants projets industriels qui donnent corps à la zone économique spéciale de Brazzaville. Pour booster les différentes activités qui s'y mènent, le gouvernement a décidé d'y transporter le courant électrique venant de la centrale thermique d'Imboulou.

C'est ainsi que des appels d'offre avaient été lancés, le 16 juin dernier, dont le dépouillement s'est déroulé le 1er août. L'assistant du ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Placide Moudoudou, a présidé la cérémonie d'ouverture desdites offres. « L'électricité est le moteur du développement socio-économique viable, à la fois soutenable et équitable ; car sans elle, il n'y a point d'unités industrielles et d'activités génératrices de revenus », a déclaré Placide Moudoudou.

Sept sociétés avaient acheté l'offre relative à la construction de la ligne de transport d'électricité de 220Kv, entre Djiri et Maloukou, et d'un poste de transformateur à Maloukou. Cependant trois sociétés seulement ont soumissionné à savoir : CEMEC, ABB et Bouygues. Le projet se décompose en deux lots. Le premier concerne la construction et l'équipement d'un poste HTB/HTA de 220Kv à Maloukou ; la fourniture du matériel et ses essais en usine ; les travaux de génie civil et de montage des équipements ; les essais et la mise en service de toutes les installations ; la construction de deux jeux de barres de 220Kv ; la construction d'une travée départ ligne de 220Kv, vers le poste de Ngo ; la construction d'une sous-station de 33Kva, de 22Kv, d'un bâtiment de commande, de trois logements de type F4 pour le personnel d'exploitation. Le second lot porte sur la construction et la mise en service de la ligne aérienne haute tension à réaliser sur la ligne 225Kv Djiri-Ngo et sur le nouveau poste de Maloukou, d'une longueur d'environ 13Km. Des trois sociétés, la première a soumissionné pour les deux lots pour un montant global de plus 14 milliards de FCFA pour un délai de 12 mois. La deuxième entreprise, quant à elle, a opté pour le premier lot pour un coût de plus de 10 milliards FCFA avec une durée des travaux estimée à 16 mois. La dernière par contre a choisi le second lot pour plus de 4 milliards FCFA. Ici, le délai d'exécution des travaux est de 12 mois.

Les adjudicataires seront connus après la session de la commission de passation des marchés publics.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Les amis de la Libye se défilent

À tour de rôle, plusieurs pays occidentaux prient leurs ressortissants résidant en Libye de rentrer à la maison. Trop dangereux, en effet, pour les citoyens américains, français, allemands, italiens, belges, portugais, etc. de continuer à vivre dans un pays sur le point d'être démembré et dans lequel les milices de tous bords font la loi. Avant eux, les organismes du système des Nations unies avaient donné l'alerte en évacuant leur personnel non-essentiel. C'est un aveu d'échec de la part de tous, notamment de ces « amis » de la Libye qui, il y a juste trois ans, tablaient sur le départ coûte que coûte du « guide », Mouammar Kadhafi, pour y installer un régime démocratique à l'occidentale.

Non seulement le projet d'un nouvel État libyen démocratique peine à se réaliser, mais le risque est désormais grand de voir ce pays, devenu menaçant pour ses voisins, plongé pour longtemps dans une totale déliquescence. À l'image de la Somalie, en peine depuis près

d'un quart de siècle, la Libye vit peut-être la fin de tout espoir de demeurer un territoire uni dans ses frontières historiques. Le fait aggravant est que les incitateurs de la révolution qui a renversé Kadhafi ne sont plus de cœur à assumer leur devoir d'aider les nouvelles institutions libyennes à se consolider et à se pérenniser. Ils ferment ambassades, consulats et centres culturels en grande vitesse.

Nul ne sait si les Libyens qui continuent de se détruire par les armes le comprendront de sitôt : le sale boulot qui consistait à débarrasser leur pays d'un dictateur honni, leurs amis l'ont fait pendant huit longs mois qui aboutirent, le 20 octobre 2011, à la capture puis à la mise à mort de ce dernier. Ce fut, bien entendu, à la demande des Libyens eux-mêmes, lorsque l'on pense à la part qu'ils prirent dans des affrontements attisés, tout bien considéré, au nom de la liberté. Cette liberté acquise, ne sachant pas en jouir, les Libyens

devraient simplement retenir que les bienfaiteurs ne sont pas toujours des gens qui n'ont rien à faire dans leurs propres pays. Ils viennent d'en donner la preuve par la désertion.

À moins d'un sursaut national que rien n'autorise aujourd'hui au regard de l'ampleur des divisions, l'ancienne Jamahiriya arabe libyenne socialiste que Mouammar Kadhafi concevait de son vivant comme « une agora », dans laquelle il n'y a pas de chef (lui-même restait omniprésent), se consumera lentement et sûrement pour se transformer dans les mois et les années à venir en une terre du chaos, dirigée par plusieurs chefs de clans. L'histoire se répétant souvent, il faudrait alors dans ce cheminement imaginer l'arrivée aux commandes de l'actuel État fantôme libyen d'un homme fort, capable d'imposer l'ordre et la loi et de faire infléchir les milices irréductibles. Cet homme-là pourrait ressembler peu ou prou à Kadhafi, qui réussit, pendant

quarante deux ans, à contenir les velléités destructrices de la nation libyenne fondées sur la seule croyance religieuse.

Sauf si, dans un engagement de dernière minute, ce qui n'est guère certain, les « amis » de la Libye se décident à faire marche arrière et mettent à la disposition de ce pays toutes les expertises capables d'assurer le service après vente qu'ils sont en droit d'organiser après le langage des frappes aériennes meurtrières qu'ils expérimentèrent il y a de cela trois ans. Ces frappes leur permirent de tester leur matériel de guerre sophistiqué, il leur faudra les remplacer par le langage des idées, par la mise en place d'une armée libyenne républicaine, par l'appui à l'instauration d'un régime démocratique qu'ils avaient promis, par l'ancrage de la Libye dans le cénacle des nations viables. Parce qu'on ne fuit pas d'assumer son rôle à ce niveau des responsabilités.

Gankama N'Siah

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Les soubresauts que nous vivons constituent l'enfance d'une démocratie en cours de maturation »

Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, Washington, communication au National Press Club, le 01 août 2014

« Pour prendre une décision, il faut avoir tous les éléments pour pouvoir décider et prendre la bonne décision »

Manuel Valls, Premier ministre français, Libération, 1er août 2014

« La qualité d'un homme politique se juge à la constance de ses prises de position. Les fluctuations dans les propos peuvent amener l'opinion à douter de son leadership. »

Roch Marc Kaboré, ancien président de l'Assemblée nationale burkinabé, Africa 24, le 11 juillet 2014

« Concevoir l'Afrique de l'Ouest comme un territoire est une culture qui nous a été transmise lors des indépendances »

Souleymane Koly, Guinéen, fondateur de la célèbre compagnie de théâtre « kotéba » d'Abidjan, Afrique Magazine n°346 de juillet 2014 (Il vient de mourir)

« L'homme a voulu être libre et, pour être libre, il lui faut nécessairement désobéir à Dieu. Sinon, il ne possède pas de preuve de sa liberté. Ce sont ces risques et ces possibilités de désobéissance qui ont fait que je suis devenu croyant. »

Mohamed Talbi, penseur et écrivain tunisien, «Ma religion c'est la liberté», Jeune Afrique du 28 juillet 2014

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00 / 12h30-13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Mise en place du Comité national de coordination et de développement

Les vingt-cinq membres de ce comité ont été mis en place le 29 juillet au siège du ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

Ce comité, qui regroupe secteur public et privé, a pour mission de proposer des orientations sur les politiques et stratégies sectorielles relatives à la propriété intellectuelle. Selon l'arrêté qui le crée, la composition est faite d'un président, d'un vice-président, d'un rapporteur et d'un secrétaire.

À ce titre, la présidence est assurée par le ministère de la Culture et des arts ; la vice-présidence par celui du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé. La place du rapporteur est animée par le Bureau congolais des droits d'auteurs (BCDA) et le

secrétariat revient à la direction de l'Antenne nationale de la propriété industrielle.

Les fonctions de président et de vice-président sont assurées de façon alternative par les deux ministères pour un mandat d'une année. Le mandat des autres membres du comité est de trois ans renouvelables. La création de ce comité est l'une des recommandations de la conférence de Dakar tenue en novembre 2008. Celle-ci a été sanctionnée par d'importantes décisions et recommandations contenues dans une déclaration dite de Dakar, avec en annexe un plan d'action et d'orientation stratégique de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi). Ainsi, la mise en place dans chacun des dix-sept pays membres de l'Oapi d'un Comité national de coordination et de

développement de la propriété intellectuelle a constitué l'une des actions prioritaires dudit plan. Tous les États concernés se sont déjà conformés à cette recommandation, et le Congo vient de s'ajouter à la liste cinq ans après. Notons que l'arrêté portant création du comité date du 20 septembre 2012 et celui sur la nomination des membres est signé en mai 2014.

« Ce comité sera la véritable boîte à outils d'aide à la prise de décision du gouvernement qui entend utiliser la propriété intellectuelle comme un des principaux leviers pour impulser le développement économique national », a souhaité Dominique Bemba, le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

Nancy France Loutoumba

FÊTE NATIONALE DU 15 AOÛT

Le Commandant de la Garde républicaine invite ses hommes à la discipline

Dans une communication faite ce vendredi 1^{er} août, à deux semaines de la célébration à Sibiti, dans la Lékoumou, des festivités de l'indépendance nationale, le 15 août prochain, le chef de la garde républicaine, le général Nianga Ngatsé Mbouala, a rappelé à sa troupe les consignes de discipline, de disponibilité et de cohésion.

« Si Djambala 2013 fut un succès, il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas réussir à Sibiti », a-t-il déclaré en substance faisant allusion au déroulement du 53^e anniversaire de l'indépendance l'année dernière dans le chef-lieu du département des Plateaux.

Le général Nianga Ngatsé Mbouala s'adressait à son unité dont une partie est engagée pour la sécurisation des



Le commandant de la Garde républicaine, à Djambala, lors du lancement de la municipalisation accélérée des Plateaux, le 5 mai 2013

manifestations festives à Sibiti. Il a précisé que les consignes données sont valables tant pour les hommes mis en mission que pour ceux qui resteront sur place à Brazzaville. « Ayez toujours la détermination, la volonté et la rage de vaincre en observant surtout la discipline, sans laquelle il n'y a pas d'efficacité opérationnelle »

a insisté le chef de la Garde républicaine, précisant qu'il placera sa confiance uniquement dans les hommes et les femmes qui se dévouent au travail.

Depuis 2004 quand a été lancé le programme de la municipalisation accélérée, la fête de l'indépendance est célébrée de façon tournante dans les chefs-lieux des douze départements du Congo. Elle est principalement marquée par un imposant défilé militaire et civil, auquel, évidemment, les unités des forces armées congolaises, de la gendarmerie et de la police prennent une part active. Ce sera sans doute le cas cette fois à Sibiti ; ce sera aussi le cas pour les éléments de la Garde républicaine qui, en plus de la mission de sécuriser les institutions de la république, défilent aux côtés de leurs frères d'armes de la force publique.

Gankama N'Siah



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

PAYS : REPUBLIQUE GABONAISE / REPUBLIQUE DU CONGO

NOM DU PROJET : PROJET DE LA ROUTE NDENDE-DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE - PHASE 1

SECTEUR : TRANSPORT

REFERENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : 2100150030694

N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-Z1-DB0-088

DATE : 04/08/2014

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié le 23 janvier 2014 sur UNDB online.

La République Gabonaise et la République du Congo ont reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville - phase 1. Le secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a sollicité un don des fonds fiduciaires Union Européenne/Afrique administrés par la Banque africaine de développement pour financer un contrat de d'Assistance technique qui l'aidera à assurer la coordination générale du projet et l'exécution des composantes communes, dont notamment le pont frontalier sur la rivière Ngongo et le Poste de Contrôle Unique Frontalier (PCUF) qui lui ont été déléguées par les deux pays.

Les services prévus au titre du contrat ont pour objectif global d'appuyer et de renforcer les capacités institutionnelles de la Cellule, organe d'exécution du Projet, notamment pour les domaines de passation des marchés publics, la gestion des contrats, le suivi de l'exécution du projet et autres formes d'assistance ciblée à court terme. L'assistance technique via le gestionnaire de projet assumera également la responsabilité globale de la performance du projet, ainsi que le renforcement des capacités du Comité Mixte de Suivi du projet (CMS) et du personnel du secteur des transports de la CEEAC. Globalement, Elle doit s'assurer que tous les projets soient gérés efficacement et que les résultats soient livrés à temps et conformément aux règles et règlements des gouvernements et de la Banque.

L'équipe d'assistance technique comprendra :

- deux (02) experts de longue durée (48 mois) : un ingénieur senior en Génie civil et un Economiste des Transports ;
- des Experts ponctuels à mobiliser à la demande : Expert en douanes, Expert en Gestion financière, Expert en passation des marchés, Expert en gestion des contrats, Expert juriste institutionnel.

Le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de lundi à vendredi entre 07 h 30 et 15 h 30, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 août 2014 à 15 heures 30 minutes et porter expressément la mention « ASSISTANCE TECHNIQUE AU SECRETARIAT GENERAL DE LA CEEAC POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA ROUTE NDENDE-DOLISIE ET DE LA FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE-PHASE 1 ».

Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC),

Mairie de Haut de Gué Gué - B.P 212 Libreville - Gabon

Tél. : +241 01 44 47 31 / Fax : +241 01 44 47 32.

Email : secretariat@ceeac-eccas.org ; jtakodjou@yahoo.fr

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général Adjoint chargé du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire (DIPEM) - Direction des Infrastructures - Cellule de Coordination des Programmes d'Infrastructures et de Facilitation du Transport.

Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI

COLONIE DE VACANCES 2014

Près de 350 adolescents à la découverte de Sibiti

Le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 30 juillet dernier à Sibiti, une colonie de vacances qui réunit des enfants venus de tous les départements du Congo et de la diaspora notamment du Gabon, du Cameroun et de la France. La cérémonie, au site de Loukana sur la route d'Imvouba à 4 km du centre-ville, s'est déroulée sous les auspices de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, en sa qualité de marraine de la municipalité accélérée du département de la Lékoumou



L'épouse du chef de l'Etat en compagnie du ministre de la jeunesse et de l'éducation civique

L'objectif c'est de faire connaître les localités aux enfants dont l'âge varie de 6 à 15 ans. Cette année, les enfants faisant partie des minorités ou considérés comme vulnérables ont été associés. Il s'agit des albinos, des autochtones et des sourds muets.

À côté des invités de marque venus de plusieurs structures administratives, on pouvait noter la présence des sages dont un représentant a engagé les mânes de la contrée à protéger le séjour des enfants afin que tout se déroule dans la paix et la quiétude en veillant à leur sécurité. L'accueil chaleureux de bienvenue réservé à la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, a laissé la place à plusieurs tours de chants et animations préparés par les encadreurs. À suivi, la phase des allocutions. La directrice de la colonie, Germaine Batoka, a salué la volonté du ministre en or-

ganisant cette 2^e édition après celle organisée en 2013 à Djambala département des Plateaux, surtout d'avoir pu exhumer les colonies de vacances qui ont fait éclipsé depuis belle lurette. Et d'ajouter que la colonie est « l'un des plus grands centres d'accueil collectif des mineurs. En effet, elle est organisée de telle sorte que l'enfant reçoive une éducation morale et civique dans la détente, le délassement et le divertissement. C'est aussi un temps de découverte de soi, des autres et de l'environnement. Et elles mettent aussi en relief le savoir-vivre, faire et vivre

ensemble ». Un jeune de la colonie qui lui a succédé a, au nom de tous les enfants, vivement remercié les parents, le ministre et l'épouse du chef de l'État. Prenant la parole en dernier, le ministre a relevé que pas plus tard que le 19 juillet 2014, il y a de cela une dizaine de jours, a été lancé dans ce même lieu au nom du gouvernement la 1^{ère} édition du chantier jeunesse internationale qui se trouve être dans ce même cas de figure, encore appelé chantier vacances. « Il s'agit d'un dispositif intéressant par son originalité et son caractère résolument éducatif en ce qu'il apparaît

comme une école mettant l'accès sur la vie en commun, le brassage social, le travail d'intérêt général, l'éducation civique, la formation et l'insertion professionnelle », a-t-il poursuivi.

Un mot sur les volontaires du Congo

En guise de rappel, le chantier jeunesse qui avait été lancé le 19 juillet dernier regroupe en son sein une centaine de jeunes dont une quinzaine d'étrangers. Il a pour but de préparer la relance du volontariat au Congo et du bénévolat. Cela fait 28 ans au-

jourd'hui au Congo que ces activités n'ont plus eu lieu. Le ministre a pensé à l'exhumer reprenant ainsi une belle expérience du temps du monopartisme sous le nom de chantier vacances. Son objectif spécifique présentement : « ériger le mur de clôture ici au site de Loukana où se construit aujourd'hui une maison de la jeunesse offert par la société Eni Congo à la jeunesse de la Lékoumou. Aussi, dans le cadre des préparatifs du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, le ministre a pensé également mettre à la disposition de la ville de Sibiti des jeunes qui vont participer à l'assainissement de la ville », a reconnu un jeune volontaire.

En perspective, un autre projet pourra voir le jour, une excursion va être organisée au niveau de la ville de Sibiti et Komono où ils procéderont à une visite des étangs qui sera suivi de leurs réhabilitations. Après les festivités, le ministère de la jeunesse pourra également organiser quatre excursions. L'objectif c'est faire connaître les localités aux enfants. Du fait que la colonie vacances a été organisée cette fois-ci au sud du pays, le ministre voudrait profiter à ces enfants les départements voisins de la Lékoumou. Le premier site d'accueil sera Aube ville à Madingou (Bouenza), suivi de Dolisie, ensuite du Kouilou pour terminer dans la ville Pointe-Noire où les enfants vont pouvoir goûter à un baptême de mer.

Guillaume Ondzé



Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de POINTE-NOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°003/MEH/DGH/UEP-AEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), un prêt pour le financement du projet Alimentation en Eau Potable (A.E.P) de la ville de Pointe-Noire.

Une partie des sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution des travaux et de l'acquisition des fournitures, objets du présent Appel d'Offres.

L'Unité d'Exécution du Projet (UEP), invite par le présent Appel d'Offres International restreint aux entreprises arabes, africaines et aux groupements d'entreprises arabo-africains, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour les travaux du projet alimentation en eau potable de la ville de Pointe-Noire.

Les prestations sont réparties en cinq (05) lots comme suit :

• Lot 1 : Travaux de réhabilitation de trois (3) forages F 11, F 12 et F 13 existants à Mpaka et de la réalisation de quatre (4) nouveaux forages dont trois (3) à Vindoulou sur le site de l'école du lieu dit et un (1) à Mongo Kamba sur le site de l'ancienne décharge publique.

• Lot 2 : Travaux de construction et d'équipement de deux (2) réservoirs au sol de capacité 2 500 m³ chacun en béton armé ou en béton précontraint et d'un château d'eau en béton armé de capacité 2 000 m³ (en solution de base) et 1 000 m³ (en variante).

• Lot 3 : Travaux de construction d'une (1) ligne électrique MT souterraine de 20 kV, d'environ 4 km (de la station SNE de Mongo Kamba 2 au terrain de l'école de Vindoulou) et la fourniture et pose d'une ligne MT souterraine de 20 kV d'environ 1.5 km de longueur (de la station SNE de Mongo Kamba 2 au terrain de l'ancienne décharge publique), l'équipement, la réhabilitation et le raccordement de quatre (4)

forages à Vindoulou, l'équipement d'une (1) station de relevage à Vindoulou, la fourniture et la pose de cinq (5) groupes électrogènes de secours dont trois (3) de 150 kVA chacun pour les forages de Mpaka et un (1) au site du château d'eau, un (1) de 250 kVA à Vindoulou, la réalisation des travaux de génie civil, d'aménagement des locaux et sites des trois (3) forages existants de Mpaka, la fourniture et l'installation de sept (7) postes de désinfection au niveau des forages, l'asservissement des pompes.

• Lot 4 : Travaux de fourniture et de pose de conduites d'adduction, de conduites secondaires et tertiaires de distribution en fonte ductile, PVC et en PEHD et leurs accessoires ainsi que la fourniture du matériel pour la réalisation de 3 140 branchements domiciliaires.

• Lot 5 : Travaux de construction d'une piste d'environ 4 km de longueur pour la surveillance de la conduite d'adduction reliant le réservoir R 1 de Vindoulou au château d'eau R3 de Mongo Kamba.

2. Les travaux prévus dans le cadre de ces marchés sont à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois pour le lot 1, dix-huit (18) mois pour le lot 2, douze (12) mois pour le lot 3, dix-huit (18) mois pour le lot 4 et cinq (5) mois pour le lot 5. Ces délais sont à compter à partir de l'Ordre de Service de démarrer des travaux.

3. Les soumissionnaires intéressés, peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP).

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats auprès de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) moyennant le paiement d'un montant forfaitaire non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) francs CFA XAF. les soumission-

naires intéressés doivent présenter une Offre pour chaque lot.

5. Toutes les Offres doivent être déposées au plus tard le 20 SEPTEMBRE 2014 à 10 heures précises et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- 10 000 000 F CFA XAF ou 25 000 \$ US ou 20 000 pour le lot 1 ;
- 40 000 000 F CFA XAF ou 90 000 \$ US ou 65 000 pour le lot 2 ;
- 30 000 000 F CFA XAF ou 70 000 \$ US ou 50 000 pour le lot 3 ;
- 60 000 000 F CFA XAF ou 150 000 \$ US ou 100 000 pour le lot 4 ;
- 15 000 000 F CFA XAF ou 40 000 \$ US ou 25 000 pour le lot 5 ;

Le délai de validé de cette garantie de soumission est de cent cinquante (150) jours à partir de la date limite de dépôt des Offres.

6. Les Offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit de l'ouverture des plis.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs Offres pendant cent cinquante (150) jours à partir de la date d'ouverture des plis, fixée au 20 septembre 2014 à 10h00.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH)
Direction Générale de l'Hydraulique (DGH)
Unité d'Exécution du projet (UEP)
4^{ème} étage de l'Immeuble des Mines et de l'Energie face centre culturel français (CCF) à Brazzaville
Tel : (242) 05 758 11 11 / 04 478 11 11 Email : badea_uep@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2014

La Coordination du projet

LOGEMENT

Paul Collier critique les politiques publiques des pays du Sud

Ce professeur d'économie à l'Université d'Oxford, en Grande Bretagne, insiste sur le rôle capital du secteur privé. Pour lui, l'accès à un logement décent et à un prix abordable est un élément clé du développement. Dans son éditorial du mois de juillet, Paul Collier, membre de l'Advisory Board de la revue Secteur Privé et Développement fait état d'une menace pour le sud.

Pour ce faire, Paul Collier appelle à l'émergence de nouveaux modèles en vue de produire des logements abordables et durables à grande échelle, car, dit-il, le logement détermine le niveau de vie des populations et son emplacement influence les opportunités de travail. De plus, pour Paul Collier, la construction à grande échelle de logements est en elle-même source de création de milliers d'emplois.

Il regrette que les politiques publiques et les entreprises privées des pays en développement ont largement reproduit les systèmes des pays riches, en se concentrant

rien que sur les besoins de leurs élites, oubliant l'émergence d'une classe moyenne et marginalisant catégoriquement les plus modestes, plus nombreux, contraints à vivre dans des habitations précaires de quartiers informels.

Paul Collier note que la construction et la gestion publiques de logement, dépourvues de la rigueur imposée par les mécanismes de marché, ont obtenu dans les pays en développement des résultats médiocres. Il reconnaît cependant que la mise à disposition de logements décents à prix abordable est chose ardue, et dépend plutôt des politiques

publiques qui créent, ensemble, les conditions d'un marché formel efficace.

Pour cela, la législation foncière doit gagner en transparence et l'aménagement du territoire prendre en compte la localisation des emplois. Les terrains, avant même le début des projets immobiliers doivent bénéficier des infrastructures publiques. Et les droits d'occupation et de propriété doivent permettre aux nouveaux logements d'être utilisés comme garanties. Enfin, puisque les banques privées sont réticentes à prêter, les banques centrales devraient encourager l'innovation financière dans le secteur du logement.

Maisons sans Frontières au Congo, un modèle privé associé à l'État, pour combler un déficit de plus 400 mille logements

À l'initiative de son directeur général, Roger Roc,

Maisons sans Frontières au Congo a l'ambition, main dans la main avec l'État, de combler le vide en logement décent, et le manque d'accès à la propriété pour la classe moyenne congolaise. C'est le premier promoteur immobilier en Afrique francophone à afficher un programme de plus de 3500 villas pour répondre aux besoins de la classe moyenne pour un investissement global de près de 400 milliards de FCFA.

Maisons sans Frontières au Congo allie atout et perspective nouvelle. La bonne connaissance de l'environnement congolais, et la volonté de repartir sur de nouvelles bases pour développer le potentiel extraordinaire qu'offre le secteur du bâtiment du Congo et pour en faire un attrait tant pour sa diaspora, les investisseurs potentiels que pour les populations locales. D'autres bénéficiaires

apparaîtront certainement, à commencer par la création d'emplois dans les industries du bâtiment, des services, des infrastructures et surtout le changement de perception du pays. À condition que l'État agisse comme facilitateur.

Cette vision de Maisons Sans Frontières au Congo intègre Le Chemin d'avenir du président Denis Sassou N'Guesso. Ce programme qui vise le développement, la modernisation des infrastructures de base et, partant, l'émergence du pays avec comme socle la création des Zones économiques spéciales et l'industrialisation.

Selon l'Onu-Habitat, d'ici à 2030, trois milliards d'individus dans les pays en développement auront besoin d'un logement. Pour relever ce défi, il faudrait parvenir à construire 565 millions de nouveaux logements.

Noël Ndong

INTERVIEW

Antoine Bokolojoué pense que «l'architecte est une personne de dialogue mais c'est aussi une personne de mesure»

Élu président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC) depuis février dernier, Antoine Bokolojoué est formé en France. À l'ère dite du boom immobilier, entre interrogations et idées reçues, il a accepté d'éclairer l'opinion en levant le voile sur un métier dans le rôle économique et social reste stratégique. Interview exclusive

Les Dépêches de Brazzaville (LDB): Vous avez été récemment élu président de l'OAC par vos confrères, pouvez-vous nous dire quel est, selon vous, le champ d'intervention de l'architecte?

Antoine Bokolojoué (AB): La vocation de l'architecte est de participer à tout ce qui relève de l'aménagement de l'espace et plus particulièrement de l'acte de bâtir. L'architecte intervient sur la construction, la réhabilitation, l'adaptation des paysages, des édifices publics ou privés, à usage d'habitation, professionnel, industriel ou commercial. Son recours est obligatoire pour l'établissement du projet architectural faisant objet d'une demande de permis de construire (sauf pour les cas dérogatoires prévus par l'article 4 de la loi sur l'architecture). L'architecture répond aux attentes de chaque usager en veillant au respect de l'intérêt collectif. L'architecte est aussi chargé par le client, appelé maître d'ouvrage, de concevoir le projet architectural. Le projet architectural définit l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs par des

plans et des documents écrits.

De par la formation qu'il a reçue, l'architecte a la capacité d'intervenir à tous les niveaux d'un projet, de la conception à la réalisation des travaux conseil dans le choix du terrain, la conception, l'évaluation économique de l'ouvrage, le montage financier, les démarches administratives, la rédaction des appels d'offres, le suivi du chantier, réception des travaux ainsi que l'expertise. L'architecte peut d'autant mieux remplir ses missions qu'il prend en charge l'opération de bout en bout. Il est le mieux placé pour vous assister dans toutes les opérations de suivi du chantier. Il vous guide dans le processus de construction et vous aide à transformer vos idées en réalité, tout en tirant le meilleur profit d'un site.

LDB : Qui fait appel à l'architecte ? La réticence du public face aux architectes ne serait pas liée au coût de vos prestations ?

AB : Loin de là ! C'est un faux débat d'ailleurs. L'architecte ne vend ni modèle, ni plan type, car votre projet ne doit pas vous imposer un mode de vie standardisé. Il organise l'espace en fonction de vos goûts et de vos besoins et joue des contraintes pour vous offrir une plus grande personnalisation. Sa valeur ajoutée, c'est le sur-mesure au moindre coût.

L'architecte est une personne de dialogue mais c'est aussi une personne de mesure : il vous propose un projet compatible avec vos moyens financiers. Une fois le programme et son coût clairement définis avec vous, il est votre intermédiaire auprès des entreprises afin de vous faire bénéficier d'une réalisation



Antoine Bokolojoué

de qualité dans les meilleures conditions de prix. Nos prestations sont facteurs de qualité, de performances et d'économie sur la durée. Elles garantissent aux clients le meilleur rapport qualité /prix.

LDB : À quel moment l'État intervient-il dans le travail de l'architecte ?

AB : Pour construire, même sur un terrain qui vous appartient ou que vous êtes en train d'acquérir, vous devez obtenir l'accord de l'administration. L'architecte constitue, pour votre compte, le dossier de demande de permis de construire ; celui-ci doit comporter, en plus de votre projet de construction, différents

renseignements juridiques, administratifs et techniques que vous êtes tenus de fournir : si vous le souhaitez, l'architecte peut faire à votre place les démarches nécessaires. Il dépose alors auprès des services concernés votre dossier de demande de permis de construire et en suit l'instruction ; il peut, en fournissant sans attendre les renseignements demandés par l'administration, accélérer considérablement les délais d'obtention de votre permis.

LDB : Quelles garanties vous offre l'architecte ?

AB : Une garantie de compétence, le diplôme d'architecte est l'aboutissement d'études

longues au cours desquelles le futur professionnel acquiert les connaissances indispensables à la maîtrise du projet architectural et à sa réalisation. L'exercice de la profession et le port du titre d'architecte. Une garantie d'éthique, l'architecte au moment de son inscription au Tableau de l'Ordre, prête serment et s'engage à respecter le code des devoirs professionnels. Une garantie contractuelle. Les missions que vous confiez à l'architecte font l'objet d'un contrat écrit, indiquant clairement les obligations mutuelles de chacun. Sans oublier une garantie professionnelle et des Obligations d'assurance. Parmi les professionnels de la construction, l'architecte est celui à qui s'imposent les obligations d'assurance les plus étendues.

L'architecte est tenu à un devoir de conseil qui s'exerce tout au long des missions qui lui sont confiées. Ses mises en garde sont le plus souvent adressées par écrit. Au stade de la conception : l'architecte doit vous avertir de la faisabilité de l'opération, vous mettre en garde contre l'état du sol ou du sous-sol, vous prévenir des imperfections d'un ouvrage réalisé à moindre frais ou de l'éventuel dépassement du budget prévu, des risques de la construction envisagée sur les immeubles voisins... ; au stade de la réalisation : l'architecte doit vous conseiller sur le choix des entreprises, sur la qualité et les caractéristiques des matériaux utilisés (il peut vous déconseiller l'usage de certains matériaux) ; au stade de la réception : il doit vous alerter sur tous les vices et malfaçons apparents.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

ONUSIDA

Michel Sidibé : « Près de 19 millions d'individus ne savent pas qu'ils ont contracté le virus »

L'objectif de l'Initiative d'Accès au Diagnostic est qu'au moins 90% des personnes infectées par le virus du VIH le sachent. Lancé le 30 juillet à Melbourne en Australie, ce programme vise à accroître les capacités des laboratoires en vue des soins efficaces et de qualité.

Parmi les autres partenaires de l'initiative, figurent l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Initiative Clinton pour l'accès à la santé (CHAI), l'Unicef et le Plan d'urgence du président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR).

Tous vont déployer leurs efforts pour garantir des prestations diagnostiques de toute première qualité et mettre en place des partenariats permettant de combler les lacunes dans l'accès au diagnostic. « Sur les 35 millions de personnes qui vivent avec le VIH, près de 19 millions d'individus ne savent pas qu'ils ont contracté le virus. S'ils ne le découvrent pas, ils vont mourir. C'est pourquoi nous devons faciliter l'accès des gens au test du VIH pour initier ensuite des traitements pouvant sauver



Michel Sidibé

leur vie dès qu'ils en auront besoin », a déclaré le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé.

Cette initiative vise aussi à garantir que toutes les personnes déjà sous traitement contre le VIH aient un accès libre aux ana-

lyses qui suivent la progression du virus dans leur corps.

« Pour arriver à contrôler l'épidémie VIH/sida, il est primordial que toutes les personnes puissent bénéficier des services de laboratoires de

très grande qualité spécialisés en matière de VIH, autant en termes de diagnostic du VIH que de suivi du traitement. La mise en œuvre de la capacité d'un pays à effectuer des analyses virologiques est critique lorsqu'il s'agit d'identifier suffisamment tôt des échecs virologiques, des résistances médicamenteuses et une amélioration globale de l'impact des programmes de soin et de traitement du pays en matière de VIH », estime Deborah Bix, ambassadrice et coordinatrice de la lutte mondiale des États-Unis contre le sida.

L'Initiative d'Accès au Diagnostic constitue selon elle, une étape majeure pour assurer une collaboration étroite entre tous les donateurs et toutes les parties prenantes dans l'objectif d'améliorer l'accès et d'accroître les services des laboratoires VIH. « Il est d'une importance capitale que les gens sachent s'ils ont le VIH ou non et que les individus déjà traités sachent si les médicaments réussissent ou non à contrôler le virus. Étant donné que les technologies dia-

gnostiques évoluent rapidement et que nos pays membres ont besoin d'être formés à leur utilisation, l'OMS aura un rôle majeur à jouer dans cette initiative », estime le Docteur Hiroki Nakatani, sous-directeur général de l'OMS.

Selon une étude menée par des chercheurs, le traitement du VIH est efficace pour réduire les pathologies liées au VIH ainsi que les décès dus au sida. Il contribue également à la prévention de nouvelles infections par le VIH, en bloquant les charges virales et en réduisant le risque de transmission du virus.

« L'Initiative d'Accès au Diagnostic démontre l'urgence de mettre au point de nouvelles technologies, à prix abordable, de diagnostic de la charge virale et de dépistage du virus chez le jeune enfant, qui soient capables d'exploiter efficacement les capacités dont nous disposons actuellement en termes de laboratoires », a précisé le docteur Tsehaynesh Messele, directeur général de l'ASLM.

Yvette Reine Nzaba

EBOLA

Un plan de riposte évalué à 100 millions de dollars

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, et les présidents des pays touchés en Afrique de l'Ouest ont présenté vendredi en Guinée un nouveau plan de riposte commun, d'un montant de 100 millions de dollars, contre la flambée de maladie à virus Ebola. Ce plan s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale, régionale et nationale destinée à maîtriser la flambée épidémique qui frappe la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, a indiqué l'OMS dans un communiqué de presse.

« L'ampleur de la flambée de maladie à virus Ebola exige de la part de l'OMS, de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone une riposte encore plus énergique et cela va demander davantage de ressources, de compétences médicales dans les pays mais aussi plus de préparation au niveau régional et

plus de coordination », dit le Dr Chan. « Les pays ont déterminé ce dont ils avaient besoin et l'OMS fait appel à la communauté internationale pour promouvoir ce plan de riposte », a-t-elle ajouté.

Selon ce plan, plusieurs centaines

« L'OMS, les pays touchés et les pays voisins s'efforceront à nouveau de mobiliser les communautés et d'améliorer la communication afin que les gens sachent comment éviter l'infection et ce qu'ils doivent faire s'ils craignent d'avoir été en contact avec le virus »

de professionnels doivent être envoyés dans les pays touchés pour épauler les établissements de traitement, qui sont débordés. Des centaines de travailleurs humanitaires du monde entier et plus de 120 membres du personnel de l'OMS soutiennent déjà les efforts nationaux et régionaux de riposte.

Mais il faut d'urgence des effectifs supplémentaires, notamment des médecins, des infirmières et infirmiers, des épidémiologistes, des experts de la mobilisation sociale, des logisticiens et des gestionnaires de données.

Le nouveau plan, qui s'appuie sur

les enseignements tirés d'autres flambées, comporte notamment des stratégies pour enrayer la transmission de la maladie à virus Ebola dans les pays touchés et éviter la propagation de la maladie dans les pays voisins où il y a un risque.

« L'OMS, les pays touchés et les

pays voisins s'efforceront à nouveau de mobiliser les communautés et d'améliorer la communication afin que les gens sachent comment éviter l'infection et ce qu'ils doivent faire s'ils craignent d'avoir été en contact avec le virus », a précisé l'agence onusienne dans un communiqué de presse.

1323 cas confirmés ou suspects ont été notifiés et 729 décès

Selon l'OMS, il est essentiel d'améliorer la prévention, la détection et la notification des cas suspects et d'orienter les personnes malades afin qu'elles bénéficient de soins médicaux et d'un soutien psychosocial. Le plan souligne également l'importance de la surveillance, en particulier dans les zones frontalières, de l'évaluation des risques et la réalisation de tests de diagnostic en laboratoire pour les cas suspects. Il précise, en outre,

qu'il convient de mieux protéger de l'infection les agents de santé, qui sont déjà trop peu nombreux en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Enfin, il est essentiel de renforcer la coordination de l'action sanitaire dans son ensemble. Il faut, en particulier, renforcer les capacités du Centre sous-régional de l'OMS pour la coordination de la riposte à la flambée, ouvert ce mois-ci à Conakry, en Guinée, pour centraliser et rationaliser l'appui apporté aux pays d'Afrique de l'Ouest par les principaux partenaires et faciliter la mobilisation des ressources.

La flambée actuelle est d'une ampleur sans précédent. Depuis mars 2014, environ 1323 cas confirmés ou suspects ont été notifiés et 729 décès sont survenus en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Un cas probable a été détecté pour l'instant au Nigeria.

Xinhua

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



☑ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

☑ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville

Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire

319, Avenue Charles De Gaulle

Face à l'Hôtel Migitel

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

www.sage.fr - antipiratage@sage.fr - tél. : +33 (0)5 56 136 988





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES Chantiers, Montages et Forats

ASSURANCE MALADE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Couleur Rouge)

> Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




CHRONIQUE

Fête Nationale dans la Lékoumou

On ne le dira jamais assez, la municipalisation accélérée est une aubaine pour les Congolais. Elle permet en effet, la découverte du pays dans toute sa profondeur en lui donnant plus d'éclat. Cette année, le tour revient au département de la Lékoumou de nous ouvrir ses entrailles.

Que ce soit par voie aérienne, ferroviaire ou terrestre, le voyage à destination de Sibiti, environ vingt mille habitants, passe par le Niari et la Bouenza. Une opportunité pour découvrir les plaines, vallées et savanes, le paysage pittoresque que nous offre le tracé qui mène à Sibiti, capitale de la Lékoumou, où se dérouleront les festivités du cinquante quatrième anniversaire de l'indépendance du Congo.

Le département honoré cette année revendique 115.000 habitants pour une superficie avoisinant les 20 950 km² (2 095 000 ha). Il accueillera la prochaine fête nationale de l'indépendance et donc se met sur son trente et un pour nous garantir une fête mémorable mais aussi, et surtout, pour nous rappeler ses tracas et ennuis, sans doute inévitables, parmi lesquels : une grande prévalence du VIH, une malnutrition chronique et une pauvreté qui méritent une attention plus grande de la part des pouvoirs publics.

À quelques jours de ce grand rendez-vous festif, les populations, autochtones et bantoues, des cinq districts que sont Sibiti, Zanaga, Mayeye, Bambama et Komono fantasment devant la métamorphose de leur département, modernisé à souhait et désormais plus accessible.

Un palais présidentiel flambant neuf, un aéroport, un stade municipal de près de quatorze mille places, un château d'eau, un hôpital de référence, un Centre médical, des Hôtels ou sièges pour la préfecture, les sous-préfectures et la mairie, l'hôtel du stade, une gare routière qui deviendra une référence, une centrale thermique par-ci, un projet pilote de logements sociaux par-là, ou encore une maison des jeunes qui abrite également une colonie de vacances pour les jeunes, des bâtiments administratifs et logements cosus qui fleurissent çà et là, c'est bien cela désormais la physionomie de la Lékoumou.

Sibiti, c'est avant tout une hospitalité légendaire et des groupes folkloriques insolites autant que chaleureux qui évoquent les cultures Nzobi, Moukissi, Kidzili, Ngouata, Balka, Mountouta et Lissiawa. Sibiti, c'est aussi cette ville des chasseurs et agriculteurs qui recevra dans sa poussière jaunâtre due à la latérite et sous le tintamarre des bars et nombreux autres lieux de loisirs, une foule qui viendra, nombreuse à n'en point douter, festoyer certes mais surtout découvrir avec émerveillement les prouesses de la municipalisation accélérée.

Ce programme de modernisation et d'industrialisation des grandes cités urbaines a fait de nombreux émules. En effet, la municipalisation consacre cette année, le dixième anniversaire d'un programme lancé en 2004 par le chef de l'État. Un programme qui s'est déroulé de manière tournante à travers les départements du Congo et qui se clôturera, pour sa première phase, osons nous pronostiquer et souhaiter, par les départements de la Sangha et de la Bouenza en 2015.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MANAGEMENT CULTUREL

Formation des promoteurs et directeurs de festivals d'Afrique

Du 1er au 3 août à Brazzaville, les promoteurs et directeurs des différents pays africains ont appris les techniques d'organisation et de gestion des événements culturels. Résultat attendu : la pérennisation des manifestations culturelles dont ils ont la charge.

Organisé par le programme AMDP développement de la musique africaine, cet atelier de formation animé conjointement par Luc Mayitoukou, directeur de l'agence Zhu culture et Charles Houdart, coordonnateur du programme AMDP au Conseil international de la musique permet aux jeunes directeurs culturels du Congo et des autres pays africains de mieux maîtriser les stratégies techniques de gestion et d'organisation pour la réussite de leurs événements culturels. Différents aspects ont été inscrits au programme : technique, administratif, financier, régie générale, gestion de risque, logistique et programmation artistique. Six pays africains y sont représentés à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Burundi, le Cameroun et le Congo Brazzaville.



Les directeurs et promoteurs de festival d'Afrique en séance de travail

« Nous avons retenu les meilleurs qui ont une vaste expérience sur ce domaine et qui ont déjà organisé de nombreux événements de qualité », a souligné Charles Houdart alors que pour Soro Djata, chargé de communication à l'office national de cinéma en Côte d'Ivoire, cette formation est la bienvenue. « Nous apprenons les techniques de base pour mieux organiser nos différents festivals. Les formateurs nous apprennent comment approcher les bailleurs et leur présenter les projets car nos États

ne financent pas nos différents festivals » a indiqué Soro Djata

Freddy Mabanza, coordonnateur de l'association congolais des musiciens de jazz, pense que cette formation apporte les nouvelles méthodes pour pérenniser, communiquer et gérer les festivals.

La première journée s'était terminée par un carnaval qui annonçait l'ouverture des spectacles de la cinquième édition de Feux de Brazza qui se dérouleront du 2 au 8 août dans l'arrondissement 7 Mfilou.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

L'album « Aw'eza goût » bientôt dans les bacs

Ce maxi single est des Divas (Amazones) de la musique congolaise, à savoir Nourapatche, Chéryl Gambo et Gypsie la tigresse. Produit par la maison Goddam City qui appuie les œuvres et les initiatives des artistes, cet opus est attendu en ce mois d'août. Plusieurs productions scéniques sont prévues pour sa promotion.

Le manager de la maison Goddam City, Arnaud Goddman, a annoncé aux Dépêches de Brazzaville que ce maxi single est arrivé à sa phase finale. Ce qui sous-entend la date officielle de sa sortie sera bientôt annoncée. En attendant, Arnaud Goddman fixe le mélomanes pour mi-août et a expliqué qu'Aw'eza goût, est un très bel album. C'est un maxi single qui parle des Divas et de leur musique. Outre Aw'eza goût, il y a un bonus intitulé Mon âme sœur, une chanson que les Divas dédient à leurs parents. « Avec les Divas, nous commençons d'abord avec ce maxi single et puis nous allons entamer avec un album de 18 titres. »

Toutes les Divas sont des leaders et pour preuve, Divas s'écrit avec «s» à la fin, a expliqué Chéryl Gambo. Avant d'ajouter : « Nous avons plusieurs couleurs ; vous trouverez des mélodies en mbochis, en lari, en téké sans oublier

le lingala. Je demande à tous nos fans qui attendent l'album « Aw'eza goût » d'être déjà dans la joie, parce que l'album est fin prêt. Au regard de son ossature, ils ne seront pas déçus, parce que nous avons fait un grand travail afin qu'ils se retrouvent. »

L'album Aw'eza goût est attendu en mi-août alors que plusieurs artistes de renom de la capitale se préparent également à mettre sur le marché leurs opus courant cette période. Mais qu'à cela ne tienne, les Divas ne craignent aucun album, parce que trop sûres de leur travail. « Nous ne craignons rien, car nous sommes des Divas et nous avons une autre couleur. Nous croyons que dans un marché, on ne se contente pas que d'une table. Il y a des tables qui vendent des oignons, des tomates, du poisson fumé. Chacun achète ce qu'il veut. C'est comme les albums. Si tu choisis les Divas, tu achètes l'album des Divas », a expliqué Nourapatche.

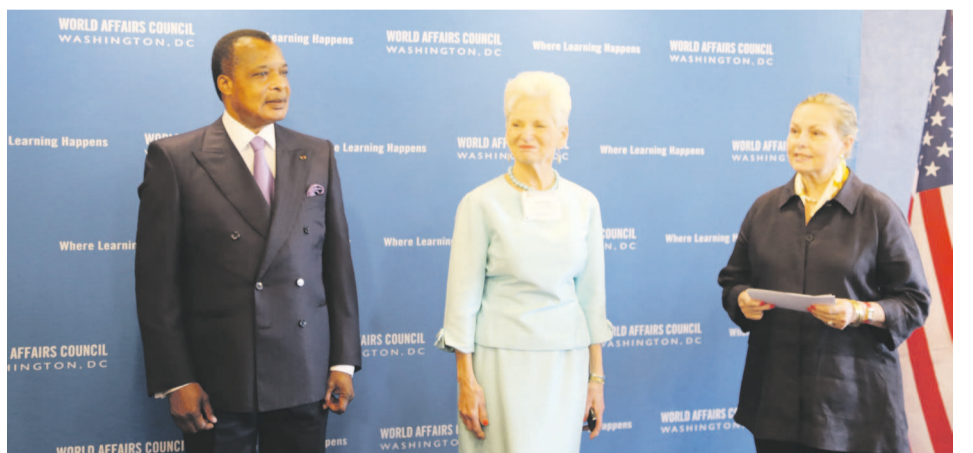
L'habillement étant un autre style dans la musique, Nourapatche pense que point n'est besoin de s'exhiber car le nom diva est un nom honorifique. « Si nous nous mettons à nous exhiber, c'est l'étiquette des divas que nous salissons, c'est mon étiquette de femme au foyer que je détruis. Ceux qui

attendent nous voir dans des jupes courtes, extravagantes, ne nous verrons pas comme ça. »

Un agenda « kilométrique »

Pour le manager, Arnaud Goddman, l'agenda des concerts est très kilométrique et pourra bousculer le programme interne de ces divas dans leurs groupes respectifs. « On va jouer comme des Américains afin que chacun se retrouve », a-t-il déclaré. Quant aux festivités relatives à la fête de l'indépendance, le 15 août prochain à Sibiti dans le département de la Lékoumou, Arnaud Goddman a dit que les Divas ont été contactées et n'attendent que la suite. Il espère que si le ministère de la Culture invite les artistes à Sibiti, il ne manquera pas d'inviter les Divas qui font aujourd'hui la fierté du Congo. Parce qu'oublier les Divas, c'est comme un chrétien qui oublie la Bible en allant à l'église. Notons qu'en dehors du fait que les Divas se regroupent de temps à autre pour livrer des productions scéniques ou enregistrement des chansons, elles restent par conséquent dans leurs groupes respectifs. Nourapatche évolue dans sa carrière solo, Chéryl Gambo également, ainsi que Gypsie la tigresse.

Bruno Okokana



ÉTATS-UNIS / AFRIQUE

Le président Denis Sassou N'Guesso fait cinq propositions pour refonder le partenariat

À la veille de l'ouverture du sommet États-Unis-Afrique, le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, a donné vendredi 1er août, à Washington, une conférence sur le thème de la Paix et de la sécurité en Afrique centrale. Devant un parterre de journalistes et de personnalités rassemblées au National Press Club (Club de la presse nationale), le président a appelé à une refondation des relations entre les États-Unis et l'Afrique et invité les États-Unis à prendre cinq mesures concrètes dans ce sens.



Le président Denis Sassou N'Guesso s'exprimant devant la presse et le corps diplomatique au National Press Club à Washington ©Adiac

C'est devant une salle comble que le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso s'est exprimé vendredi 1er août au National Press Club à Washington. Le chef de l'état a dressé un tableau de la situation sécuritaire en Afrique centrale où malgré des avancées notables la paix est menacée par les situations de crise traversées par la République démocratique du Congo et la Centrafrique, ainsi que par la montée de la piraterie maritime et du terrorisme, la secte Boko Haram tentant de régionaliser son action en direction du Cameroun et de la République centrafricaine. Le président a rappelé le rôle du Congo en faveur de la préservation de la paix dans la sous-région et en Afrique. «Le Congo n'a

jamais ménagé ses efforts dans la recherche de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Afrique, le Congo a toujours répondu de façon positive pour la promotion de la réconciliation» a rappelé Denis Sassou N'Guesso évoquant le rôle clef joué par le pays en Afrique du Sud sous l'apartheid, au Darfour, au Sahel ou dans la région des grands lacs. Le chef de l'Etat a également évoqué l'investissement plus récemment en République centrafricaine où le Congo conduit la médiation internationale établie par l'Union africaine et les Nations Unies et a envoyé 1.000 hommes pour participer aux forces de maintien de la paix ou encore en République démocratique du Congo où le Congo joue le rôle de

facilitateur dans la crise. Le président a enjoint les pays occidentaux à prendre en compte le caractère multi-fonctionnel du défi sécuritaire. «La notion de sécurité doit dépasser les questions de défense pour s'intéresser à la viabilité même de nos Etats dont les premiers facteurs de l'insécurité sont la pauvreté et l'injustice» a déclaré Denis Sassou N'Guesso. Le chef de l'Etat congolais a appelé les partenaires de l'Afrique à plus de patience, de réalisme et d'humilité dans l'appréciation des Etats du continent, ceux-ci devant faire face au défi simultané de l'Etat, de la nation, de la démocratie, de la bonne gouvernance et du droit. «Les soubresauts que nous vivons constituent l'en-

fance d'une démocratie en cours de maturation» pour le chef de l'Etat. Les cinq propositions de Denis Sassou N'Guesso Le premier des congolais a appelé à une refondation des relations Etats-Unis/Afrique avec cinq propositions concrètes à l'adresse du partenaire américain. Denis Sassou N'Guesso a plaidé pour l'intensification de la formation et l'équipement des forces de défense africaines afin que l'Afrique assure elle-même sa propre sécurité. Il a invité les Etats-Unis à accompagner les efforts d'intégration du continent ainsi qu'à intensifier les partenariats en matière d'éducation, les américains comptant en effet dans leur pays nombre d'univer-

sités figurant parmi les meilleures du monde. Il a encouragé les Etats-Unis à se déployer d'avantage dans l'espace économique africain devenu concurrentiel. «Le pays qui célèbre l'esprit de compétition doit faire avec la concurrence d'où qu'elle vienne» a affirmé le chef de l'Etat. Le président a par ailleurs invité les américains à travailler avec toute l'Afrique déplorant l'exemple du programme d'électrification Power Africa qui ne sera déployé dans un premier temps que dans six pays tous anglophones. Enfin il a encouragé les partenaires des deux côtés à se garder des préjugés, des simplifications abusives et des caricatures faciles. Interrogé sur le débat interne sur la constitution Denis Sassou N'Guesso a précisé que l'objet du débat n'est pas de savoir s'il briguera ou non un nouveau mandat mais de s'interroger sur la constitution actuelle «qui a atteint ses propres limites» selon le chef de l'Etat. Le président de la République a rappelé que la volonté de changement devait avant tout émaner du peuple et requerrait l'organisation d'un référendum. Le chef de l'Etat a ensuite donné une série d'interview aux médias internationaux.

De notre envoyée spéciale à Washington, Rose-Marie Bouboutou



Société Jardin du Congo

Immeuble 5 février 1979 - Tél. : + 242 05 574 48 52

OFFRE VALABLE DU 01/08/2014 AU 31/12/2014

Entretien du jardin 3 passages par semaine



PROMOTION

Entretien d'espaces verts à partir de 10 000 frs CFA / mois





Fourniture d'une poubelle et évacuation; 2 fois/ semaine

Dératisation et Désinsectisation NB : Service sous réserve d'un devis

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama
N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

REMERCIEMENTS



La Communauté chrétienne des Makoua à Brazzaville remercie tous les bienfaiteurs qui ont bien voulu, par leurs diverses contributions, encourager et féliciter l'Abbé Freddy Okamba Massa, ordonné prêtre le 28 juin 2014 en l'église Saint-Pierre Claver de Ouessou par Monseigneur Yves Monot, évêque dudit diocèse.

Que Dieu vous bénisse !
Le Président de la Communauté.
Daniel Bambou Ockanda

IN MEMORIAM



02 août 2010 – 02 août 2014, voici quatre ans jour pour jour que disparaissait maman Angèle Nkouta « Dengouris ». En ce jour de triste souvenir, Guy-Gervais Kitina, les enfants Kitina-Kanza et la famille Kimpandzou prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle afin que son âme repose à jamais en paix.
Maman, tu resteras toujours présente dans nos esprits.

5 août 2008 – 5 août 2014, la marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher et aimé.

Voici six (6) ans jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui notre papa, frère et époux Jean Merlyns Yanga.

En cette date de triste anniversaire Dieu tout puissant dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel. Papa tu es toujours parmi nous en âme et en esprit. A cet effet, les messes seront dites à la Cathédrale Sacré-Cœur, Notre Dame de Fatima et à Sainte-Marie de Ouénzé.



SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

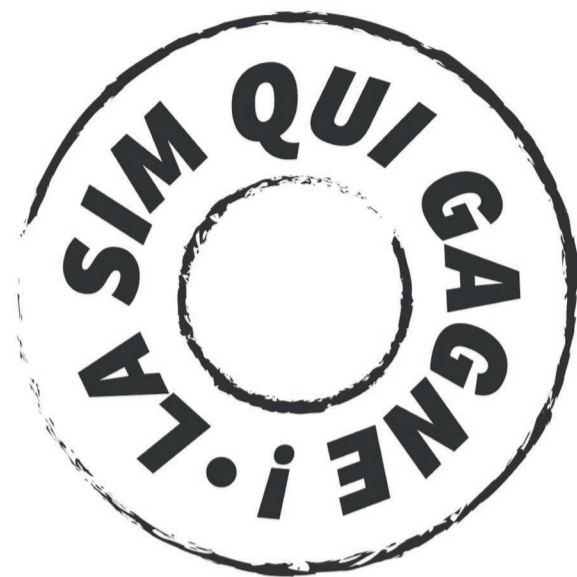
- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr



**appelle
gratuitement
le 141**

**gagne 1 million cash
et des Smartphones
chaque semaine***

* Par tirage au sort.

Pour plus d'infos, appelle le 141





APPEL D'OFFRES (AO)

N° UNFPA/COG/14/02 (1)
CONCEPTION ET PRODUCTION D'OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE
Brazzaville, République du Congo (2)

Messieurs, Mesdames,

1. Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), une agence de développement internationale, est à la recherche d'offres qualifiées pour les produits / services / travaux mentionnés ci-dessus. Votre entreprise est invitée à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour la Conception et la production des outils de communication pour la promotion de la planification familiale de sa Représentation du Congo Brazzaville. Votre soumission pourrait constituer la base d'un marché entre votre entreprise / institution et l'UNFPA.

2. L'UNFPA poste tous les appels d'offres, les clarifications et les résultats dans www.unfpa-congo.org.

3. Pour vous permettre de présenter une soumission, veuillez lire attentivement les documents suivants que vous pouvez retirer au bureau de l'UNFPA à l'adresse indiquée ci-dessus:

•Instructions aux soumissionnaires	Annexe I
•Termes de référence (TDR)	Annexe II
•Formulaire de soumission de l'appel d'offres	Annexe III
•Formulaire d'identification des soumissionnaires	Annexe IV
•Format de l'expérience et des clients précédents du soumissionnaire	Annexe V
•Offre technique	Annexe VI
•Formulaire du bordereau des prix	Annexe VII
•Conditions générales de l'UNFPA	Annexe VIII

4. L'offre technique contenant les informations techniques doit être soumise séparément de l'offre financière.

5. L'offre doit parvenir à UNFPA à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail

à appeloffresunfpacog@gmail.com, au plus tard le 15 Août 2014 à 14h00. L'offre sera ouverte le 19 Août 2014 à 14h30 au bureau de l'UNFPA, à l'adresse indiquée ci-dessus. Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés peuvent assister à l'ouverture des soumissions. Merci de confirmer par courriel avant la date si votre entreprise sera représentée à l'ouverture des soumissions. (3)

6. Les offres reçues après la date et l'heure prévues ne seront acceptées en aucune circonstance.

7. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet appel d'offres par courriel à appeloffresunfpacog@gmail.com au plus tard le 15 Août 2014 à 14h00 et indiquer si oui ou non vous soumettez une offre. L'accusé de réception doit mentionner le nom de la société, le numéro de téléphone et la personne à contacter.

8. Toute question relative aux documents joints doit être adressée par écrit en suivant les instructions inscrites à l'annexe I - Instructions aux soumissionnaires, annexe 4 - Éclaircissements des documents d'invitation à soumissionner. Ne pas soumettre votre offre au contact qui y est indiqué, car vous serez disqualifié.

9. Cette lettre ne doit pas être interprétée comme une offre de contrat avec votre entreprise / institution.

Cordialement,

Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population
En République du Congo

Barbara Laurenceau,
Représentante

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits
Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fca/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échecant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

2È ÉDITION DE CULTUROSCOPE

Le lycée Pierre Savorgnan De Brazza remporte le concours

Dans une salle du Palais des congrès envahie par des élèves venus de tous les coins, jeudi soir, le lycée Pierre Savorgnan De Brazza a remporté le premier prix du concours qui promeut chaque année, pendant les vacances, la connaissance des traditions congolaises en milieux scolaires.

L'engagement a été respecté pour l'ONG Génération Plus que préside Cendrine Sassou NGuesso qui a tenu le pari de réunir une fois de plus les lycées du Congo. Cette année, une vingtaine de lycées de plusieurs départements du pays ont pris part aux présélections organisées à Dolisie, Owando et Brazzaville. Au final, sept établissements ont été retenus pour participer à l'édition de 2014 sur le thème « culture et valeurs traditionnelles de la Lékoumou ». Un clin d'œil fait à ce département qui accueille les festivités de l'indépendance du pays.

Pour les citer, il s'agit des lycées Agostinho Neto et Savorgnan de Brazza de Brazzaville, Charles David Ganao et Henri Lopes pour les Plateaux, 5 février 1979 de Nkayi (Bouenza), Victor Sathoud du Niari et 5 février 1979 du département du Pool. Les élèves de ces établissements ont eu l'honneur de rivaliser dans quatre catégories. Parmi les officiels présents à cette soirée : le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et son collègue de la Culture et des arts. « *Le but est de promouvoir la connaissance des traditions congolaises en milieu scolaire afin de leur transmettre ces valeurs aux élèves, de les éduquer et les occuper sainement par des activités artistiques et périscolaires pendant les vacances* », a précisé le Secrétaire général de l'ONG Génération Plus, Marc Dah Bongo. Parés de tenues traditionnelles, les lycéens ont compéti dans



Les lycéens de Pierre Savorgnan De Brazza exhibant leur trophée

le théâtre, la danse chorégraphique, le slam et la mode vestimentaire traditionnelle avec une mise en exergue des valeurs artistiques et coutumières de la Lékoumou. Le jeu n'a pas été simple pour les compétiteurs car le jury, présidé par Mireille Opa, directrice générale du livre, et composé d'acteurs culturels bien connus dans les domaines choisis par le concours, a soigneusement observé les prestations au-delà des pressions d'élèves venus soutenir les leurs.

Entre les différentes sorties,

parfois maillées de surprises par la maîtrise des jeunes à saisir les rudiments culturels de la Lékoumou, il fallait au jury trancher. Et c'est le lycée Pierre Savorgnan De Brazza qui a su se mettre au-dessus de la moyenne. Malgré ce verdict, tous les lycées ont fait montre de fairplay au moment de recevoir les trophées. « *J'éprouve une joie et une émotion particulières, parce qu'on avait pensé que Culturoscope allait avoir une existence éphémère. Nous nous rendons compte que cet événement culturel destiné*

à nos lycéens prend de plus en plus racine et devrait s'inscrire comme l'un des manifestations qui nous accompagnerait durant les vacances scolaires », s'est réjoui le ministre Hellot Matson Mampouya qui estime qu'avec la montée du numérique qui oriente les jeunes aux cultures d'ailleurs, le risque est grand de voir des citoyens congolais se désintéresser de leurs propres valeurs et de les ignorer même. « *Mais ce risque qui pourrait entraîner le déracinement de nos jeunes, est heureusement rattrapé par Culturoscope qui,*

en plus de focaliser l'évènement à la culture d'un département, amène nos brillants compétiteurs à se concentrer sur la culture et les valeurs de chacun de nos départements », a souligné le ministre.

La première édition, il faut le rappeler, tenue l'année dernière à Brazzaville, avait rendu hommage à la culture et aux traditions du département des Plateaux. Le prochain rendez-vous est pris pour 2015 même si le nom du département à mettre en lumière n'est pas encore dévoilé.

Quentin Loubou

FIFA-CAF

Le Congolais Gobard Ngami nommé officier de sécurité

Le président de la Ligue de Brazzaville n'est pas resté insensible à cet honneur que lui ont fait la Fédération internationale de football association (FIFA) et la Confédération africaine de football (CAF) en le nommant officier de sécurité.

« *Je remercie d'abord le président de la Fédération et les membres du comité exécutif qui m'ont fait confiance pour me nommer à cette place* », tels sont les premiers mots de Gobard Ngami. Dans l'exercice de ses fonctions d'officier de sécurité de la FIFA et de la CAF, il doit coopérer avec les autorités compétentes du pays hôte pour garantir la mise en œuvre des

mesures de sécurité. « *Je serai mis en mission par les autorités de la CAF ou de la FIFA. Ils m'ont fait honneur et j'ai le devoir de m'appliquer sur le terrain. J'ai cette lourde mission de pouvoir travailler au niveau de notre République et partout d'ailleurs. Je prends attache avec les agents de l'ordre et ensuite nous mettons un dispositif pour assurer la sécurité du public en déployant les policiers et les gendarmes pour les matchs CAF ou de la FIFA* », a assuré le président de la Ligue de football de Brazzaville.

Un officier de sécurité a pour mission de traiter uniquement tous les aspects liés à la sécu-



Gobard Ngami (Photo Adiac)

rité au cours du match. Il est responsable de la sécurité de tous les spectateurs, joueurs, officiels, VIP, VVIP et toute personne présente dans un stade accueillant un match de la FIFA ou de la CAF. Il doit veiller au respect de plusieurs aspects notamment la capacité du stade, la billetterie, la gestion des supporters, le bon état des vestiaires, la bonne matérialisation du stade, la numérotation des places assises. « *Par rapport à ma carrière d'officier de la force publique, ce n'est pas quelque chose de nouveau. Je suis formé et j'ai participé à de différents stages* », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

La bataille des textes se transporte à Washington

Les délégués de la majorité et de l'opposition vont, en marge du sommet Afro-américain prévu du 4 au 6 août, faire triompher leurs idées devant les stratèges américains réunis au sein de la National Endowment for democracy (NED).

Un échantillon de la classe politique congolaise est attendu incessamment à Washington en marge du sommet afro-américain prévu pour le 6 août. À l'invitation du président des États-Unis, Barack Obama, une cinquantaine de chefs d'État africains effectueront le déplacement de la capitale fédérale américaine pour échanger sur les questions de démocratie, de développement et du respect des droits de l'Homme. Les responsables politiques et de la société civile congolaise invités à ces assises interviendront, avec leurs pairs africains, au forum organisé en prélude du sommet proprement dit. L'administration américaine, à travers l'organisateur qu'est le NED, une structure américaine émergeant au budget du Sénat, voudrait en savoir un peu plus sur le débat engagé en RDC sur la révision constitutionnelle. Telle est, somme toute, l'objectif visé par la convocation à Washington des délégués de la majorité et de l'opposition qui devront défendre leurs positions

respectives par rapport à cette problématique.

Du côté de la majorité, le dévoué a été jeté sur Évariste Boshab (secrétaire général du PPRD), Ramazani Shadari (président du groupe parlementaire PPRD à l'Assemblée nationale), Lambert Mende (président du CCU et porte-parole du gouvernement) et Jean-Pierre Kambila (conseiller à la présidence). Ces quatre personnalités ont reçu l'aval de leur autorité morale pour défendre les idéaux d'une mouvance présidentielle hostile à toute idée de maintien de l'actuelle Constitution ne cadrant plus avec l'évolution de la donne sociopolitique. Les opposants invités à ce forum ont été triés parmi les plus bouillants. On cite, entre autres, Martin Fayulu de l'ECIDÉ, Vital Kamerhe de l'UNC, Félix Tshisekedi de l'UDPS et Thomas Luhaka du MLC. Aux dernières nouvelles, il nous revient que Clément Nkanku Bukasa, coordonnateur national de l'Union pour la Nation (UN) pourrait aussi figurer dans les rangs. Deux activistes de la société civile, en l'occurrence, Jérôme Bonso de la Linelit et Gérard Bissambu d'AETA sont également attendus à Washington.

Des positions tranchées

Débats houleux en perspective donc pour ces acteurs politiques alignés en deux camps distincts

ne partageant pas les mêmes convictions. Alors que la majorité s'en tient à l'article 218 qui égrène la procédure de révision de la Constitution, l'opposition recourt pour sa part à l'article 220 qui énonce des dispositions intangibles dont la forme de l'État, le nombre et la durée des mandats du président de la République. Elle va plus loin et brandit l'article 64 qui l'autorise « à faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution ».

Depuis que le Parti du peuple pour la démocratie et le progrès social (PPRD) a ouvertement déclaré sa position favorable à la modification de la Constitution, le débat dans la classe politique sur cette question devient plus que vif. Sortant sa grande artillerie lors d'une matinée politique, le parti présidentiel évolue désormais à ciel ouvert, ne cachant plus ses intentions sur la perspective d'une révision constitutionnelle, salutaire selon elle pour harmoniser la logique institutionnelle aux aspirations populaires. Le pavé d'Évariste Boshab, fervent défenseur de la révision constitutionnelle et par ailleurs auteur d'un ouvrage prémonitoire « *Entre la révision de la Constitution et l'inanition de la nation* », a le mérite d'avoir

ravivé le débat sur la nécessité de procéder aux réformes institutionnelles.

Constantes dans leur prise de position, la majorité et l'opposition restent figées dans leur perception et chacun de deux camps ne manque pas d'argument quant à ce. Pour les tenants de la révision, cette démarche est salutaire pour la RDC appelée à se démarquer d'une Constitution élaborée dans un contexte de belligérance pour se conformer au processus d'émergence dans lequel le pays est actuellement impliqué. Il sera donc question pour les délégués de la majorité et de l'opposition invités à Washington de puiser dans leur background en recourant aux notions de droit pour étayer leur argumentaire et espérer convaincre sur la portée de leur choix.

Vivement l'alternance

Dans quelle mesure ce débat pourrait-il influencer sur la position américaine déjà déclinée indirectement via le secrétaire d'Etat américain John Kerry et l'envoyé spécial des États-Unis dans la région des Grands lacs, Russ Feingold, lors de leur dernier passage en RDC ? Difficile en tout cas de le dire. Mais tout ce que l'on sait est que les deux proches collaborateurs de Barack Obama ont, par rapport à l'échéance de 2016, exhorté au respect strict de la

Constitution. Décryptant le message, l'opposition a vite conclu à une mise en garde à peine voilée de l'administration Obama contre un troisième mandat de Joseph Kabila. Est-il que la rencontre de Washington permettra de lever un coin de voile sur cette question à travers des indications claires sur la participation ou non de Joseph Kabila à la présidentielle de 2016. Recevant il y a quelques jours cinq-cents jeunes leaders africains à la Maison blanche, le président américain a indiqué que l'Afrique ne pouvait pas s'engager sur le chemin de développement sans une véritable démocratie. Tout en insistant sur le respect de la loi censé être la norme devant régir les États africains, Barack Obama, en même temps, réitéré sa volonté de voir l'alternance s'opérer à la tête des États du continent. « *Un État de droit, c'est aussi le fait que les dirigeants ne gardent pas le pouvoir éternellement. Si vous avez les mêmes dirigeants tout le temps, vous n'avez plus d'idées nouvelles et le respect de la loi va en diminuant* », avait-il déclaré. Des phrases sans doute prémonitoires qui, selon certains analystes, trahissent la volonté de l'administration américaine à faire bouger les lignes sur le continent tout en jetant les bases d'un nouveau partenariat.

Alain Diasso

TRAFIC ILLICITE D'ARMES

Gabriel Amisi lavé de tout soupçon

« Après examen des éléments supplémentaires apportés par la commission d'enquête et faute d'autres preuves probantes exigées », le Conseil supérieur de la défense a « approuvé » le rapport de la commission d'enquête diligentée par le chef de l'État lequel a blanchi l'intéressé.

Une réunion du Conseil supérieur de la défense tenue incessamment a conclu à l'innocence de l'ex-chef d'état-major de l'armée de terre Gabriel Amisi, autrement dit Tango fort, accusé de trafic d'armes à destination de braconniers et de groupes armés opérant à l'Est. Les membres de cet important organe de l'armée ont approuvé le rapport de la commission d'enquête nationale mise sur pied pour vérifier les allégations du groupe d'experts de l'ONU lesquelles allégations avaient conduit à la suspension de l'ex-patron des forces terrestres. Il a vite été remplacé à son poste par le général François Olenga. Ce rapport d'enquête ayant blanchi l'intéressé, le conseil n'a fait qu'acter ses conclusions « *après examen des éléments supplémentaires apportés par la commission d'enquête (...) et faute d'autres preuves probantes exigées* ».

Ce qui relativise toutes les récriminations du groupe d'experts de l'ONU sur le général Gabriel



Le général Gabriel Amisi, dit Tango fort

Amisi qu'une certaine opinion avait tôt fait de vouer aux gémonies. D'après les investigateurs onusiens qui se sont appuyés sur plusieurs sources au niveau des institutions, cet officier supérieur des Fardc aurait envoyé en juillet 2012 un camion de l'armée fournir environ trois cents fusils AK-47 aux membres de la milice Nyatura accusée de graves exactions contre des civils. Les experts onusiens ont, par ailleurs, révélé que le trafic de munitions et d'armes de guerre n'était pas le fait du seul général dont des proches et d'autres officiers supérieurs étaient aussi impliqués. Si les allégations contenues dans le rapport onusien dénonçant l'existence des réseaux criminels sous couvert des officiers supérieurs de l'armée

aux fins de pillage des ressources naturelles du pays peuvent se vérifier, le général Gabriel Amisi constitue donc un cas d'exception à la lumière du rapport de la commission d'enquête diligentée par le chef de l'État. Notons que c'est depuis le 22 novembre 2012 que le président Joseph Kabila avait suspendu le général Amisi et ordonné une « enquête approfondie » sur ses responsabilités dans ce trafic illégal et criminel d'armes. Toutefois, le compte-rendu du Conseil supérieur de la défense ne précise pas si, après son blanchiment, le général Amisi (par ailleurs président de coordination de l'AS V.Club) reprendra son poste ou non au sein de l'armée nationale.

A.D.

BAS-CONGO

Disparition de plus de 200 000 dollars destinés à la vaccination

La province du Bas-Congo a organisé, du 29 juillet au 2 août, la campagne de vaccination contre la polio et la rougeole ciblant, pour le premier antigène, les enfants âgés de 0 à 5 ans et, pour le second antigène, les enfants de 6 mois à 10 ans.

Dans la zone de santé de l'antenne de Mbanza-Ngungu, les enfants n'ont pas été vaccinés. Pour cause, le logisticien de cette antenne, David Matuetei Mona Vanza, a disparu avec plus de 200 000 dollars destinés à l'organisation de cette campagne.

Selon les informations recueillies lors de la réunion du comité local de coordination tenue dans la salle de l'équipe cadre de l'Hôpital général de référence de Boma, l'autorité provinciale s'active pour que les enfants de Mbanza-Ngungu ne soient pas privés de leur droit à la vaccination à cause de la cupidité d'un logisticien irresponsable.

Notons que c'est depuis longtemps que le logisticien David percevait l'argent destiné à la vaccination mais ce qui est arrivé pour cette campagne étonne plus d'un. Jusqu'à présent, malgré l'avis de recherche lancé par le médecin chef de district de cataractes, David Matuetei reste non seulement introuvable mais aussi injoignable au téléphone.

Entré en possession de l'argent depuis le jeudi pour servir les zones de santé et les superviseurs provinciaux, le logisticien David se rendra au travail le samedi comme si de rien n'était. Ce n'est que quelques heures plus tard que ceux qui devaient être servis par ce logisticien se rendront compte qu'il était devenu invisible.

Tout le monde se mettra alors à l'appeler au téléphone pour lui demander de venir servir les bénéficiaires de cet argent pour qu'ils soient en mesure de préparer le lancement le 28 juillet de la campagne et poursuivre les activités de vaccination.

Mais ces appels ont été vains. C'est avec amertume que tout le monde constatera que David Matuetei s'est volatilisé avec cette grosse enveloppe. Conséquence : les enfants de Mbanza-Ngungu ne sont pas vaccinés. On pense que les autorités provinciales arriveront à mobiliser localement les fonds pour que les enfants soient vaccinés, sinon des milliers d'enfants seront exposés à la rougeole et la polio y compris aussi les enfants de David Matuetei.

Aline Nzuzi

FIÈVRE D'ÉBOLA

Le gouvernement prend des mesures préventives

Il a été, entre autres, décidé que le service d'hygiène soit étendu aux frontières au niveau de l'aéroport de Kindu au Maniema, le seul qui n'en est pas pourvu actuellement.

Le ministre de la Santé, Félix Kabange, vient de lancer une campagne de riposte de la fièvre hémorragique d'Ébola qui continue de sévir en Afrique de l'Ouest. Il s'agit en fait d'une série des mesures préventives prises par l'autorité sanitaire du pays pour faire face à une éventuelle contamination à grande échelle de cette maladie tant redoutée. Au cours d'une réunion d'évaluation qui a mis sur une même table, le 31 juillet, le ministre Kabange Numbi et les partenaires du secteur de santé, quelques mesures d'urgence ont été prises de commun accord pour lutter contre la propagation

de l'épidémie. Il s'agit, entre autres, de la nécessité de sensibiliser les voyageurs en partance pour l'Afrique de l'Ouest, du renforcement de la surveillance épidémiologique et de la formation de tous les agents aux frontières.

Dans le même ordre d'idées, il a été décidé que le service d'hygiène soit étendu aux frontières au niveau de l'aéroport de Kindu au Maniema, le seul qui n'en est pas pourvu actuellement. En outre, les services d'hygiène aux frontières devront dorénavant être dotés des thermomètres laser afin



Ébola tue entre 25 et 90% des malades, selon l'OMS

de pouvoir détecter la température à quelques mètres de la personne. Le ministre Félix Kabange a réaffirmé, par ailleurs, la nécessité de doter l'aéroport international de Ndjili d'un scanner thermique qui permettrait de poser le diagnostic à la descente d'avion. Un local d'isolement a même été aménagé dans l'enceinte de l'aéroport pour des cas suspects qui seront éventuellement pris en

charge avant leur transfert dans des hôpitaux appropriés. L'application de toutes ces mesures devrait permettre au pays de diminuer, ou mieux d'éliminer les risques de contamination du virus mortel d'Ébola. D'où la population est-elle invitée à observer des mesures d'hygiène stricte, notamment le lavage systématique des mains. « Nous disons qu'il n'y en a pas en RDC, mais Ébola tue. Il

n'y a pas de médicaments, mais Ébola peut être prévenu par le lavement simple des mains », a indiqué le ministre. Notons qu'Ébola tue entre 25 et 90% des malades, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le virus a déjà frappé en RDC, précisément dans le Bandundu en 1995, causant plus de trois cent cinquante victimes.

Alain Diasso

BANDUNDU/KENGE

L'ARGT confirme sa promesse de lancer des projets de développement

L'association veut ainsi contribuer à la croissance de ce secteur et répondre à l'appel du gouvernement de mettre la main à la pâte pour l'autosuffisance alimentaire.

Après le lancement officiel des travaux du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo dans le Bandundu par le chef de l'État, Joseph Kabila, plusieurs associations s'organisent pour emboîter le pas au président de la République Parmi ces dernières, il y a l'Association des ressortissants du groupement Tsakala (ARGT).

L'association vient, en effet, de confirmer la promesse de son président Donatien Kuyakana qui avait promis, lors de la sortie officielle le 12 avril 2014, que cette association devrait lancer des projets de culture de maïs et de manioc avec des boutures améliorées, l'arachide, le niébé communément appelé « Mbuengi », de l'élevage de gros et petit bétail, de la pisciculture et de reboisement des forêts du groupement Tsakala. Cette confirmation a été faite, le 20 juillet, à l'occasion de l'élection et l'installation officielle du comité ARGT antenne Tsakala.

Le chef-lieu du groupement Tsakala était en effervescence à l'occasion d'une assemblée qui a réuni les chefs des villages, les chefs d'établissements des écoles primaires et secondaires, les chefs des confessions religieuses et la population de cette partie du territoire de Kenge, secteur de Kolokoso, dans le Kwango.

Cette réunion présidée par le chargé de communication de cette structure, Claude Mesa Mabidiki, s'est axée sur cinq points dont l'échange d'idées entre les frères et sœurs habitant les villages du groupement Tsakala et la délégation de l'ARGT venue de Kinshasa, l'élection et l'installation du comité qui va diriger l'antenne du groupement Tsakala, la pose de la première pierre du bureau du siège social ainsi que les divers. Cultiver l'esprit de l'unité

Claude Mesa, qu'accompagnait Achille Masaka Muvo, l'un des membres effectifs de l'ARGT, a, au nom du président Donatien Kuyakana Mungono et de tous les membres de l'ARGT, insisté sur l'esprit d'unité qui doit animer la population de ce groupement, avant de souligner qu'il n'y avait pas de rapports entre le conflit coutumier qui oppose les deux prétendants au pouvoir depuis plusieurs années. « Il n'est pas question de politiser l'association », a-t-il conseillé.

Après les élections et l'installation de ce comité, Claude Mesa et Achille Masaka Muvo ont procédé à la pose de la première pierre de la construction du bureau du siège social de l'ARGT à Tsakala, le village cheffal qui porte le même nom, à la grande satisfaction de la population du coin qui pense qu'avec ce projet ce groupement sera développé.

René Nzasi Mayimona, originaire du village Tsakala Nseke, a été élu au poste du président et Mayanda Remy du village Musaka a été élu 1er vice-président. Les postes de 2e vice-président, secrétaire, trésorier, ont notamment été confiés à Yimbi Malakasa de Ngondi Kapangu, Perpétue Mulopo Nzanzi de Tsakala Nzadi.

Tous les chefs des villages présents à cette cérémonie ont reçu chacun les documents de la mutuelle, notamment les statuts et le règlement intérieur. Il faut souligner que chaque village devrait procéder également à l'élection de son comité qui doit travailler conformément aux textes qui régissent cette association.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ AÉRIENNE

La RDC déterminée à sortir de la liste noire de l'UE

Le pays, à en croire l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)/ Afrique de l'Est et centrale, ne figure plus sur la liste des pays à problèmes graves de sécurité dans le secteur aérien.

Les nombreux crashes qui, jusqu'à un passé récent, avaient gangrené le secteur de la navigation aérienne en RDC, ont littéralement écorné l'image du pays sur le plan international. Figurant sur la liste noire de l'Union européenne, la RDC s'est par ailleurs retrouvée dans le collimateur de l'OACI qui avait alors conclu à la déficience de son système de sécurité aérienne. Il fallait donc, pour le pays, apporter des mesures correctives nécessaires afin de pallier le dérèglement ainsi dénoncé. Ce qui a été fait au niveau du gou-

vernement par le truchement du ministère des Transports et voies de communication. Aujourd'hui, le résultat des efforts consentis dans le processus d'amélioration de la navigation aérienne est patent : la RDC est de nouveau crédible. Certes le pays ne figure plus sur la liste des pays à problèmes graves de sécurité dans le secteur aérien au niveau du continent, mais au niveau de l'espace européen, des signaux de viabilisation émis jusque-là ne semblent pas encore rassurer. Le directeur général adjoint de l'OACI/Afrique de l'Est et centrale a fait part le mercredi dernier de cette avancée significative de la RDC qui s'est conformée aux recommandations faites après l'audit effectué en janvier 2013 auprès des services intervenant dans le transport aérien. Ces recommandations ont concerné, entre autres, l'améli-

ration de l'état de fonctionnement des aides à la navigation aérienne et la certification des compagnies aériennes opérant au pays. Ces deux exigences fondamentales de l'OACI ont été satisfaites à travers les quelques réajustements opérés dans le secteur à l'image du retrait, depuis janvier 2014, des licences d'exploitation à plus de dix compagnies aériennes dans le cadre de certification des transporteurs aériens. À cela s'ajoute l'acquisition et l'installation par la Régie des voies aériennes de nouveaux équipements d'aide à la navigation. Sans atermoiements ni complaisance, ces mesures ont été effectivement appliquées par les instances compétentes à la satisfaction de l'OACI qui en a assuré l'accompagnement.

Tout en se réjouissant de cette avancée, le ministre des Transports, Justin Kalumba, pense que beaucoup restent encore à faire pour assainir et sécuriser véritablement le secteur aérien. « Nous avons encore du chemin mais nous devons rentrer dans la normalité. On doit cesser d'opérer en exceptionnel », avait-il reconnu. Notons que l'OACI accompagne la RDC dans ses efforts pour résoudre les déficiences de son système de supervision de la sécurité aérienne en vue de sortir le pays de la liste noire de l'Union européenne.

A.D.



Une vue de l'aéroport international de Ndjili

CAF/LIGUE DES CHAMPIONS

Hossam Hassan remplace Mido à la tête de Zamalek

Le club égyptien a limogé son coach Houssam Mido après le nul concédé à domicile face au TP Mazembe lors de la quatrième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

L'AS V.club en pleine confiance après sa victoire à l'arrachée face à Al Hilal Ondurman, le 27 juillet, affronte le 10 août au stade Alexandrie d'Égypte Zamalek. Ce match compte pour la cinquième et avant-dernière journée du groupe A de la Ligue des champions de la CAF. Les dauphins noirs auront en face d'eux une équipe égyptienne blessée dans l'amour propre et qui tient à refaire son retard après le nul blanc enregistré à domicile face au TP Mazembe. Trois points séparent

désormais Zamalek et Al Hilal Ondurman de V.Club et TP Mazembe qui trônent au classement avec sept points chacun. Mettant les bouchées doubles pour cette rencontre, sachant que toute défaite est synonyme d'élimination, le comité directeur de Zamalek vient de limoger son entraîneur en la personne d'Ahmed Hossam Mido jugé peu performant.

En effet, le coaching de ce dernier n'a pas produit des résultats escomptés, ni répondu aux attentes de nombreux fans de cette équipe restés sur leur soif. Quoiqu'il dispose des individualités remarquables, Hossam Mido n'a pas été en mesure, selon les dirigeants de Zamalek, de confectionner une ossature cohérente et digne de ce nom. Au bout de six mois de prestation, Mido est viré

de Zamalek. La carrière de cette ancienne gloire du foot égyptien aura été très mouvementée. En onze ans de carrière, il aura connu autant de clubs.

Pour le remplacer, le club quintuple champion du continent a rapidement fait appel à une autre vieille gloire en la personne d'Hossam Hassan nommé le 31 juillet. Depuis la fin de son contrat avec la Jordanie, le nouveau coach de Zamalek était sans emploi et espère relancer sa carrière d'entraîneur grâce à cette promotion. L'on rappelle qu'il avait déjà entraîné Zamalek en 2011 sans grande réussite. Il sera secondé au niveau du staff technique par son frère jumeau et ancien international Ibrahim. Le match V.Club-Zamalek du 10 août promet des étincelles eu égard aux ambitions qui



Hossam Hassan

se dessinent de part et d'autre. Cette rencontre devrait à coup sûr éclairer sur les chances de l'une ou l'autre d'accéder en demi-finale de la compétition. Cela

est aussi valable pour TP Mazembe et Al Hilal Ondurman qui vont s'affronter le même jour.

Alain Diasso

VIOLENCE URBAINE DES JEUNES

L'Afrique centrale menacée

Une étude réalisée par Raoul Kienge-Kienge, professeur au département de droit pénal et de criminologie mais également directeur au Centre de criminologie et pathologie sociale, a préconisé une gestion du phénomène fondée sur l'instauration d'une gouvernance démocratique dans la sous-région, grâce à une politique criminelle de sécurité des droits socioéconomiques, civils et politiques des jeunes citoyens au lieu d'une simple politique de sécurité publique violente et inefficace.



La solution aux violences urbaines en dehors de la répression policière

En termes peu savants, s'inspirant de la forme particulière de la violence urbaine à Kinshasa dénommée « kuluna », Raoul Kienge-Kienge constate les limites de l'action pénale et de la répression policière sans des réponses appropriées à la vulnérabilité et précarité des familles. En effet, contrairement aux enfants de la rue ou « shégués », de nombreuses recherches renseignent que le kuluna vit bien en famille mais dans un contexte marqué par une insécurité de vie, c'est-à-dire l'incapacité des parents à faire face à leurs obligations parentales en termes d'alimentation, deUne attitude du professeur Kienge lors d'une conférence-les forces policières en train de mater des kulunafrais scolaires, d'éducation, de culture et de loisir. Cette étude met aussi en garde contre le caractère régional souvent négligé du phénomène qui tend ainsi à s'exporter facilement en raison de la porosité des frontières. Pour s'en convaincre, l'auteur explique, par exemple, que le terme « kuluna » est d'origine angolaise et signifie une colonne.

Porosité des frontières

Se basant sur des données empiriques, Raoul Kienge-Kienge fait des découvertes surprenantes. « L'expression « kuluna » est utilisée dans les milieux des forces armées angolaises et signifie, soit la forme physique que doit avoir un militaire, soit la violence que celui-ci applique dans ses relations avec les citoyens, lesquelles sont caractérisées souvent par la brutalité ». Pour com-

prendre l'arrivée du phénomène en RDC, il faut remonter en 1995, avec la vague de refoulement d'Angola des Congolais, pour la plupart des jeunes en situation irrégulière. De nombreux jeunes kinois sont allés en Angola, en quête de survie, pour s'adonner à la recherche des diamants à Lunda. Ainsi est né le phénomène de « bana Lunda ». Beaucoup de Kinois furent dépouillés des diamants tant par les jeunes angolais que les militaires. « Pendant ces opérations, les jeunes congolais pouvaient entendre le cri de « kuluna ». À ce cri, personne ne pouvait résister et pour sauver sa peau, la solution était de tout abandonner et sauver sa vie ». En rentrant chez eux, ces jeunes ont intégré des groupes et reproduit ce qu'ils ont vu ailleurs. Une activité qui s'est avérée très « lucrative ». Selon Raoul Kienge-Kienge, reprenant la citation d'un jeune « kuluna », ces groupes criaient le mot « kuluna » pour ne pas se faire comprendre. Le contexte de précarité socio-économique explique la formidable expansion du phénomène, et les crises politico-militaires en RDC, notamment les pillages des années 1990, l'arrivée de l'AFDL en 1996 et les guerres successives dans l'est du pays, ont également joué à leur enracinement dans la société congolaise. « Pendant plus de quinze ans, la RDC a été le théâtre de la violence de la part des « puissants » ou des « forts (...) Sur le plan social, aucune politique de sécurisation des droits des jeunes n'a pu être envisagée. La plupart des jeunes Kuluna, qui ont aujourd'hui

près de 20 ans, sont nés et ont grandi durant cette période la plus violente de la RDC ».

Menace à contenir

Aujourd'hui, le phénomène représente une vraie menace pour l'ensemble de la sous-région d'Afrique centrale. « Le peuple de l'ancien royaume Kongo et ses excroissances se retrouvent actuellement en Angola, en RDC et en République du Congo. Certaines populations du nord de ces trois pays sont entremêlées avec celles de la République centrafricaine, du Gabon et du Cameroun ». Mais il y a des contraintes majeures à son éradication, parmi lesquelles les limites de la régulation pénale, les conditions difficiles de travail de la police judiciaire ou au pire, l'instrumentalisation de cette jeunesse pour des intérêts politiques inavoués. En RDC, il n'existe pas de loi qui qualifie les actes de violence du kuluna, d'où l'impuissance de la justice qui remet finalement le kuluna en liberté, et la police réduite à exiger des amendes transactionnelles. L'étude déplore aussi le réseau créé autour du kuluna. « Le kuluna est la traduction d'une structure mafieuse, qui non seulement ne se réduit pas aux seuls jeunes, auteurs d'actes de violence, mais qu'il survit grâce à l'implication de diverses personnes ayant des positions sociales différentes ». Il s'agit, par exemple, des revendeurs des objets volés ou du capital relationnel important qui protège le jeune kuluna des poursuites judiciaires. Le phénomène reste ainsi complexe, et sa gestion n'est pas sans poser de questions de fond dont les réponses se trouvent forcément en dehors de la violence exercée systématiquement par les gouvernants en Afrique centrale, mais plutôt dans les politiques concrètes visant à bannir les différentes formes d'exclusion sociale et de privation des droits.

Laurent Essolomwa

CAN 2015

La CAF saisie sur l'identité de Birori ou Etekiama de V.Club

Le Congo Brazzaville a introduit une réclamation auprès de la CAF sur l'identité de l'international Rwandais Daddy Birori, joueur de l'AS V.Club de Kinshasa sous le nom de Tady Etekiama Agiti.

Rwandais de souche RD-congolaise, le buteur de l'AS V.Club Tady Etekiama Agiti joue depuis quelques années pour le compte de la sélection du Rwanda de football, les Amuvubi. Il a donc été présent dans les rangs des Amavubi lors du match contre les Diables Rouges du Congo Brazzaville disputé le 20 juillet (2-0 pour le Congo Brazzaville) dans le cadre du premier tour éliminatoire de la Coupe d'Afrique des Nations -CAN- Maroc 2015. Mais seulement, Etekiama Agiti évolue dans la sélection rwandaise sous le nom de Dady Birori. Et l'on apprend que le 21 juillet, le Congo Brazzaville a introduit une réclamation auprès de la Confédération africaine de football (CAF) à ce sujet.

Selon la Fédération du Congo de football (Fécofoot), indique Jeune Afrique, ce joueur « possède deux identités et autant de passeports. Sur la feuille de match, il est inscrit que le joueur est né le 12 décembre 1986 à Kinshasa, le numéro de passeport étant le PS023413, établi le 2 septembre 2009. Or, celui qui porte les couleurs de l'AS Vita Club de Kinshasa évoluerait sous une autre identité en RDC, celle d'Agiti Tady Etekiama, et sa date de naissance est différente (13 décembre 1990) ». Dans le courrier adressé à la CAF, le secrétaire général de la Fécofoot, Badji Mombo Wantete, demande à l'institution de convoquer à son siège du Caire (Égypte) « les deux joueurs prétendument différents pour une confrontation ». Si la fraude est établie, la victoire du Congo Brazzaville de deux buts à zéro sur le terrain va se transformer en trois buts à zéro sur le tapis vert. Notons que le vainqueur de cette confrontation rejoindra le groupe A des éliminatoires de la CAN composé déjà du Soudan, de l'Afrique du Sud et du Nigeria. L'on attend donc le verdict de la CAF dont la commission juridique sanctionnait en début juillet la Guinée Équatoriale à cause du joueur d'origine camerounaise Thierry Fidjeu aligné lors du match contre la Mauritanie. La CAF disqualifiait donc la Nzalang National au profit de la Mauritanie qui a été battue au match aller du tour suivant des éliminatoires par l'Ouganda à Kampala par zéro but à deux. Ainsi, le Rwanda pourrait également être écarté des éliminatoires sur le tapis vert à cause d'Etekiama sauveur de V.Club à la 90+5e minute sur penalty, le 27 juillet, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, pour le but de la victoire de son équipe (2-1) sur Al Hilal Ondurman en quatrième journée de la phase des poules de la Ligue des champions.

Martin Engimo

LIVRES

« Histoire des femmes congolaises » posée sur les fonds baptismaux

L'ouvrage, qui retrace le long cheminement du combat de la femme congolaise depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, présente la complexité de cette dernière, vue dans son coté acteur de développement.

La Ligue des femmes congolaises pour les élections (Lifce) et l'ONU-femmes ont officiellement présenté, le 31 juillet au Salon Congo du Grand hôtel Kinshasa (GHK), le livre Histoire des femmes congolaises.

Cette présentation a été l'occasion pour les différentes oratrices et le modérateur de la journée de louer les mérites des femmes congolaises dans la lutte pour le développement du pays et de toute l'Afrique.

Une histoire plurielle de la Congolaise

Décrivant ce livre, la présidente de la Lifce, la sénatrice Eve Bazaïba, a noté que cet ouvrage constitue l'histoire plurielle de la femme congolaise présentée par les femmes et les hommes qui ont accepté de les y accompagner. Il décrit d'une façon sommaire les grandes réalisations des femmes congolaises depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour et constitue, selon Eve Bazaïba, une ouverture pour ceux qui voudront creuser

davantage sur le sujet.

Histoire des femmes congolaises fait, en effet, découvrir à la face du monde d'autres facettes de la femme congolaise, considérée comme actrice de développement et qui ne doit pas toujours être regardée comme victime de viol.

Abondant dans ce sens, la préfacière de ce livre, la représentante du bureau de l'ONU-femmes en RDC, Françoise Ngendahayo, a noté que cette initiative est partie d'un constat selon lequel les femmes congolaises ont très peu été appréhendées comme sujets historiques. « *Le récit a manqué et les efforts des femmes sont restés ignorés* », a-t-elle fait remarquer, en soulignant qu'il s'était aujourd'hui avéré important de faire parler la femme. C'est ce qui a été dit par ce livre. « *C'est une histoire soucieuse de l'émancipation et du leadership féminin en RDC* », a-t-elle précisé. Pour la représentante de l'ONU-femmes, Histoire des femmes congolaises, qui met en exergue les mérites des femmes congolaises dans la lutte pour le développement, va rester une référence pour les générations futures et pour toute personne qui va lire ce livre. « *C'est un modèle de femme qu'il faut capitaliser* », a-t-elle souligné, en visant son contenu.

Françoise Ngendahayo a, par ail-



La représentante de l'Onu-femmes, la présidente de la Lifce et la ministre du genre, lors du vernissage.

leurs, noté que l'ONU-femmes, qui se considère comme une accompagnatrice à toutes initiatives visant le développement de la femme, a accepté cet ouvrage dans toute son originalité et toute sa simplicité.

Une histoire de la femme par la femme

La ministre du Genre, Gèneviève Inagosi, a noté que cet ouvrage fixe le long cheminement du combat de la femme depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour. « *C'est une histoire tissée par les mains des femmes qui vaut d'être vulgarisée* », a-t-elle souligné. Pour la ministre, en effet, l'ouvrage montre que la femme et une force transformatrice, victime impuis-

sante des violences, elle est également actrice de paix. L'implication de la femme dans l'écriture de son histoire et la réalisation de cet ouvrage est, selon Gèneviève Inagosi, la réponse à cette maxime de Gandhi qui dit : « *Tout ce qui est fait sans moi est fait contre moi* ». La représentante de NDI, qui a baptisé le livre, Eve Thompson, a appelé l'assistance à surpasser le langage de la victimisation de la femme.

« *Vous êtes des leaders, des femmes audacieuses, persévérantes et patientes du Congo* », a-t-elle lancé en direction des femmes congolaises présentes dans la salle. Pour la présidente de la Lifce, la sénatrice Eve Bazaïba, cette organisation, qui réunit des

femmes de toutes les tendances politiques du pays qui ont choisi de transformer leurs divergences en richesse, a opté pour la journée du 31 juillet consacrée à la femme africaine, en vue de rendre hommage à la femme congolaise. À l'en croire, l'écriture de ce livre est l'une des recommandations des assises tenue au centre Nganda, en 2010, par des femmes congolaises réunies au sein de la Lifce. Dans ce cadre, la ministre du Genre, relevant les tendances des drapeaux des partis politiques qui flottaient dans la salle, a salué l'initiative créatrice de la Lifce. « *Il n'y a que des femmes qui sont capables de transcender leurs divergences pour constituer une force* », a-t-elle noté, avant de rassurer sur son accompagnement aux actions de cette plate-forme. Après les discours, le baptême du livre par la représentante de NDI a été précédé par la remise, à titre illustratif, des brevets aux membres du comité consultatif dont le modérateur de la journée, le Pr Thierry Nlandu, Joséphine Ngalula et Héritier Mpiana. L'ONU-femmes a, elle, reçu un brevet de mérite. Les exemplaires de cet ouvrage ont également été distribués aux invités présents au GHK.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Awilo Logomba lance le single « Bundelele »

L'artiste est en train de préparer l'album « Enemisolo » qui devrait être sur le marché au mois de décembre prochain.

Awilo Logomba a récemment séjourné au Nigéria où il a réalisé une partie du clip de la nouvelle chanson. Il y a également pris part à la soirée de gala « *MTN Project Fame West Africa* » et à la cérémonie de lancement du nouvel album de 2face Idibia intitulé « *The Ascension* ». « *Je suis resté discret pendant un certain temps afin de travailler davantage sur mes chansons et pour concevoir mon prochain album dont la sortie est prévue en décembre. Il y a trois ans, je résidais à Paris en France. En fait, j'y ai vécu pendant 20 ans. Mais ensuite, j'ai déménagé en Angleterre pour honorer certains contrats. Actuellement, je suis au Nigeria pour terminer mon projet musical, en particulier ma vidéo. Ma chanson est populaire au Nigeria. Donc, je suis venu réaliser cette vidéo afin d'honorer ce pays qui m'a tant donné* », a fait savoir le musicien congolais au journal nigérian « *The Nation* ». Le titre « *Bundelele* » est actuellement accessible sur I-tune. Awilo Logomba a déclaré l'avoir coproduit avec



Awilo Logomba et Chidinma

le producteur basé à Londres, BA nusance, et avoir également fait équipe avec le producteur nigérian, Tee Bee.

Un duo avec Chidinma

Pendant son séjour au Nigéria, Awilo Logomba a rencontré de nombreux artistes tels que Tiwa Savage, Peter Okoye du groupe P Square et la chanteuse Chidinma à qui il a rendu visite au studio. Après avoir écouté un des prochains titres de la jeune chanteuse intitulé « *Kulikachay* », Awilo Logomba a proposé sa collaboration sur le titre. Les deux artistes ont ainsi remixé la chanson. L'artiste congolais a également profité de son passage au Nigéria afin de rencontrer quelques acteurs du cinéma nigérian.

Patrick Kianimi

CAN 2015

Sierra-Léone rejoint le groupe de la RDC, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire

Le retrait des Seychelles du tour préliminaire de la CAN 2015 après sa défaite au match aller à Freetown (0-2) a donc bénéficié au Sierra Leone qui rejoint le groupe de la RDC, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire pour les éliminatoires de cette compétition prévue au Maroc.

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue pour 2015 au Maroc vont débiter en septembre après le dernier des préliminaires. Et le dernier pays qualifié dans le groupe de la RDC est connu. Il s'agit de la Sierra Leone qui bénéficie du retrait déclaré des Seychelles pour le match retour. Au match aller à Freetown, la Sierra Leone avait déjà pris l'avance après le succès de deux buts à zéro. La Sierra Leone un groupe très relevé composé de deux gros favoris, la Côte d'Ivoire de Yaya Touré et le Cameroun de Stéphane Mbia qui reviennent tous de la Coupe du monde au Brésil. Et ensuite il y a la RDC. L'on rappelle que la première journée des élimina-

toires se joue le 5 et 6 septembre. Il y aura six journées des éliminatoires dans un laps de temps très rapproché de deux mois, soit de 5 septembre au 19 novembre.

En RDC, on vient à peine de confirmer Florent Ibenge sélectionneur des Léopards, qui est en plus bien occupé avec l'AS V.Club engagé en quarts de finale de la Ligue des champions. Et l'on a appris que le technicien franco-congolais a été promu à ce poste après la proposition salariale du gouvernement refusée par des candidats sélectionneurs étrangers parmi lesquels le Français de souche ghanéenne Marcel Dessailly.

Florent Ibenge, qui sera secondé par un autre Français de souche congolaise Mwinnyi Zahera, va travailler dans l'urgence au regard du temps très réduit dont il dispose pour faire son groupe. Il lui faudra un match amical en ce mois d'août pour se faire une première idée de l'équipe qu'il va diriger. Cependant, il ne devrait partir que du groupe qui a disputé la CAN 2013, un

groupe à remobiliser au tour du capitaine Youssouf Mulumbu et d'autres joueurs comme Cédric Mongungu, Cédric Makiadi, Mbokani, Yves Diba, Chancel Mbemba, Distel Zola, Alain Kaluyitukadioko, Yanick Bolasie et des binationaux à convoquer comme Cédric Mabwati, Nsikulu, Ngbakoto, etc. Florent Ibenge devra, à cet effet, disposer des moyens de son action, être mis dans les conditions dont bénéficient très souvent ses prédécesseurs.

Martin Engimo



Léopards de la RDC

SECTEUR PÉTROLIER

Les entreprises de sous-traitance et prestataires de services rappelés à l'ordre

Une rencontre a eu lieu, le jeudi 31 décembre à Pointe-Noire, entre les représentants de l'administration publique, les syndicats des travailleurs, les représentants des entreprises de sous-traitance pétrolière et les prestataires de services. Au menu, l'application des mesures gouvernementales sur le fonctionnement et l'installation de ces types d'entreprises en République du Congo

Serge Bouiti Viaudo, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures a expliqué qu'il existe des dysfonctionnements dans la façon d'opérer des entreprises sous-traitantes du secteur pétrolier. Ainsi, de façon collégiale, une commission interministérielle est mise en place afin de travailler avec les représentants des entreprises du secteur pétrolier et les syndicats. « Il s'agit de faire le point, en vue de prendre les dispositions pour redresser les écarts et voir dans quelle mesure appliquer la réglementation en vigueur dans ce secteur. Je voudrais avant tout rappeler la notion de responsabilité partagée entre

l'administration publique, les entreprises pétrolières gestionnaires des autres entreprises sous-traitantes de ce secteur, et les syndicats. Le gouvernement de la République est en train de réunir les instruments nécessaires visant à cadrer le secteur privé national en général et celui de la sous-traitance en particulier afin que toutes les parties prenantes exercent leurs activités dans un cadre légal et réglementaire. Il y a une directive récente du président de la République sur la promotion du secteur privé national », a-t-il déclaré.

Josias Itoua Yoka, directeur général du travail, a rappelé que beaucoup de réunions ont eu lieu à Brazzaville avec des relevés des conclusions mettant en place une commission tripartite composée de l'administration, du syndicat et du patronat pour recueillir auprès des entreprises concernées des informations indispensables pouvant conduire à des solutions durables.

En effet, la note circulaire n° 01272 du 7 juillet 2014 des mi-



Tous les participants à la réunion

nistères des Hydrocarbures et du Travail stipule que le développement et la stabilité de l'économie congolaise doivent reposer sur un socle national solide. Les pratiques régulières pouvant occasionner des troubles sociaux, dit la note, l'attribution et l'exécution des marchés de sous-traitance et de prestation de service dans le secteur pétrolier doivent se faire dans la stricte observation des prescriptions législatives et réglementaires suivantes : la priorité d'embaucher les nationaux ainsi que leur formation de sorte qu'ils acquièrent la technicité et la qualification

nécessaires pour accéder à tout poste au sein des entreprises, la priorité pour la réalisation des travaux pétroliers aux fournitures et services des sociétés de droit congolais, la participation des nationaux au capital social des sociétés de sous-traitance pétrolière et de prestation de services, la réservation d'une part conséquente des marchés de sous-traitance et de prestation de services aux entreprises promues par les nationaux, l'observation des prescriptions du code de travail, du code général des impôts, des douanes et de la sécurité sociale, des réglemen-

tations relatives aux assurances, aux changes, aux commerces et aux sociétés, l'application de la convention collective des entreprises des services pétroliers pour les entreprises dont les métiers sont directement liés aux activités de production d'hydrocarbures.

Des contrôles réguliers et exceptionnels portant sur les conditions d'installation et de fonctionnement des entreprises de sous-traitance pétrolières et de prestations de service. Ceux-ci porteront sur leur régime social, commercial, fiscal et douanier et seront effectués par les administrations publiques compétentes. Les infractions constatées lors de ces contrôles donneront lieu à des poursuites et à des sanctions conformément à la législation en vigueur.

La fin de cette rencontre était marquée par la distribution d'un questionnaire aux représentants des entreprises dans le but de recueillir les informations en vue d'avoir les éléments d'appréciation sur les différentes entreprises, les sous-traitants et les prestataires du secteur pétrolier.

Faustin Akono

SÉCURITÉ CIVILE

Le ministre de l'Intérieur remet 18 véhicules

Raymond Zéphirin Mboulou s'est rendu le vendredi 1er août à Pointe-Noire où il a officiellement remis les 18 véhicules, en présence du préfet de la ville, Alexandre Honoré Paka, et du directeur général de la sécurité civile, Jacques Banongo.

Le geste a marqué les esprits car depuis sa création, la sécurité civile, dont les missions consistent à assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement, a toujours éprouvé d'énormes difficultés pour accomplir l'éventail de ses missions sur l'étendue du territoire national. D'abord à cause du manque de moyens opérationnels et ensuite par manque de ressources humaines.

Les véhicules remis, permettront à la sécurité civile d'augmenter les capacités opérationnelles de ses unités. Parmi les véhicules reçus, deux sont destinés au secours routier et vont opérer sur les routes nationales, N°1 en particulier, pour intervenir en temps opportun dans des cas d'opérations de désincarcération et de manœuvre de force. Douze autres véhicules vont servir à la prise en charge primaire des victimes sur les lieux de détresse jusqu'à leur évacuation vers les urgences hospitalières. On y remarque aussi un véhicule CTI 4000 tout terrain de longue cabine avec quatre portes et six places composé d'une citerne de 4000 litres et d'une pompe dont la puissance est de 1500 litres minute à 15 barres. À côté, il y a trois autres camions citernes CTI 12000 pour lutter efficacement contre les incendies de toute nature.

Ému par ce geste longtemps attendu, le directeur général de la sécurité civile, Jacques Banongo, a remercié le gouvernement avant de prendre l'engagement d'y veiller personnellement et d'en faire bon usage pour l'intérêt de la population. « Cette nouvelle acquisition vient contribuer à la montée en puissance de notre corps et nous permet aujourd'hui d'envisager la décentralisation de nos prestations sur près de 80% des chefs lieux de nos départements, j'ai cité le département du Niari, à Dolisie, de la Bouéza à Nkayi, de la Cuvette à Owando et à Oyo, de la Sangha à Ouesso et de la Likouala à Impfondo », a-t-il dit.

Hugues Prosper Mabonzo

SÉCURITÉ

Gaëtan Victor Oborabassi instruit le sous-groupe mobile de la police

Le directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, Gaëtan Victor Oborabassi, a rencontré, le 29 juillet, la sixième compagnie du sous-groupe mobile de la police au camp de police du quartier Mengo situé dans le quatrième arrondissement, Loandjili.

Cette rencontre est la première du genre depuis l'arrivée à Pointe-Noire de ce sous-groupe mobile. Trois points essentiels ont marqué l'adresse du directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire : la présentation de l'environne-

ment, la situation sécuritaire et les consignes particulières. Gaëtan Victor Oborabassi a indiqué aux policiers évoluant au sein de cette unité de police les dispositions à prendre dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

« Le département de Pointe-Noire est, certes, un havre de paix, mais il connaît aussi l'affairisme, la circulation de la fausse monnaie, la prostitution, le proxénétisme, les litiges fonciers et autres », a-t-il déclaré.

Plusieurs autres préoccupations liées à la sécurité publique dans les deux départe-

ments ont été aussi abordées comme la porosité des frontières responsable de l'immigration clandestine, le trafic illicite, la vente et la commercialisation de stupéfiants.

« Le groupement mobile de la police est une unité spéciale d'élite : les policiers de ce groupement doivent avoir une attitude d'élite. Ils constituent une réserve opérationnelle mise à la disposition de la direction départementale de la police du Kouilou et de Pointe-Noire », a-t-il conclu.

La fin de cette rencontre a été marquée par un apéritif offert pour la circonstance.

Faustin Akono

Roland Moukson : « Actuellement, la science traverse une crise »

En prélude à la reconstruction de l'architecture de la science et de la technologie du millénaire, l'Association internationale pour l'avancement de la science (AIAS) a tenu une conférence de presse le 29 juillet dans les locaux du Chemin de fer Congo-océan. S'exprimant à l'occasion de cette conférence, le professeur Roland Moukson a expliqué que la République du

Congo était le centre de gravité de la recherche scientifique en Afrique. Le décollage de l'émergence des Nations repose sur un triptyque comprenant la science, la technologie et l'Industrie, a-t-il ajouté. « En organisant cette conférence, l'AIAS vise à informer l'opinion nationale et internationale sur des avancées significative de la science. Actuellement, la

science traverse une crise et ce sont les savants qui doivent apporter des solutions à cette crise », a-t-il souligné. Cette rencontre a également constitué l'occasion pour Roland Moukson de présenter et d'envisager la révision de certaines théories et formules scientifiques de chercheurs à travers le monde.

Séverin Ibara

HUMEUR

Les films sur le Sida ont plus d'impact sur l'opinion

On ne le dira jamais assez, la pandémie du Sida est une vraie épine sous le pied de la communauté scientifique mondiale avec des recherches orientées dans tous les sens afin de pouvoir, un jour, arriver à trouver soit un vaccin soit un traitement curatif. L'espoir y est. Sauf que dans de nombreux pays du monde, les statistiques sont très variables et traduisent le niveau d'intériorisation des différentes mesures de prévention par la population.

Parmi les mesures préventives qui viennent souvent, on note entre autres l'information à travers des prospectus, la fidélité, l'abstinence et le port de préservatifs. Cependant, rares sont des campagnes de projections de films sur les effets de cette pandémie qui sont visibles dans nos villes et campagnes. Plusieurs manifestations et déclarations sont souvent au rendez-vous le premier décembre, décrété par les Nations unies comme Journée mondiale de lutte contre le Sida. Après, c'est la routine, c'est-à-dire la faible amplitude des cérémonies y relatives. Les quelques pancartes perceptibles dans des grandes agglomérations ne font ressortir que le trityque fidélité-abstinence-préservatif. Où sont donc des projections constantes de films sur toute l'étendue du territoire national ? Partout, on attend.

Lorsqu'on observe avec attention le comportement sexuel des adolescents et de certains adultes dans les villes et villages, on va vite à la conclusion selon laquelle ces mesures préventives n'ont pas eu leur impact réel. D'où la nécessité d'amplifier ces mesures par des projections de documentaires et films en insistant sur les dégâts du Sida. À propos du préservatif par exemple, les jeunes pensent que c'est un instrument qui limite leur orgasme. Or, si en plus du préservatif, ces jeunes pouvaient suivre les projections de films et documentaires, où qu'ils se retrouvent dans le pays, on augmenterait chez eux la peur ou la crainte de la maladie. Le témoignage recueilli auprès de certains tenanciers des «lieux de plaisirs» renseigne sur l'hésitation chez les jeunes de porter et d'utiliser les préservatifs. Peut-être pensent-ils que cette maladie est une simple « invention » pour décourager les amoureux.

Non ! La maladie est bien réelle et il suffit de discuter avec les médecins et spécialistes de la question. Ainsi, les structures nationales et internationales appropriées ne devraient pas baisser les bras vu la précocité de la jeunesse face à la chose sexuelle. Surtout à l'entraînement des adultes qui n'hésitent pas de miroiter les espèces trébuchantes aux jeunes filles en échanges des ébats sexuels sans précaution. D'où l'urgence des campagnes de sensibilisation qui devraient aller au-delà des simples actions ponctuelles synchronisées ici et là lors des journées retenues pour combattre cette pandémie.

Tenez ! À dire vrai, une personne qui, involontairement est en face d'une projection de film dans lequel on fait passer les atrocités de la maladie serait amenée à se discipliner qu'une personne qui ne reçoit que des écrits et des préservatifs. Ne dit-on pas que l'image parle mieux que tout écrit. Que dire des manifestations festives dans les villages où l'existence de la pandémie du sida n'est pas une préoccupation. Il est plus qu'impératif que chaque moment de rassemblement citoyen ou festif donne lieu à des échanges sur le Sida avec une invitation à la soirée de projection de films ou documentaires. Les acteurs et décideurs peuvent saisir l'opportunité de la célébration des 54 ans de notre indépendance à Sibiti pour sensibiliser la population à cette pandémie.

Il est vrai que des structures nationales appropriées multiplient des stratégies d'attaque de cette maladie dans les villes, campagnes et villages, une chose est tout aussi vraie : la spontanéité des alliances lors des voyages dans les localités de l'intérieur du pays inquiète tout en donnant la mesure du comportement des uns et des autres face à la maladie. Combien de Congolais aujourd'hui maîtrisent leur état sérologique ? Telle est la question.

Faustin Akono

JOURNÉE PANAFRICAINNE DE LA FEMME

Les femmes tradithérapeutes étaient à l'honneur à Pointe-Noire

Le 31 juillet a coïncidé avec l'organisation des journées portes ouvertes par les femmes radiothérapeutes au siège de l'arrondissement 3 Tié-Tié. Anne Marie Mampouya Nkouka et Madeleine Paka Zoulouka, respectivement directrice départementale de la promotion de la femme et directrice départementale de l'intégration de la femme au développement ont invité les femmes à mieux s'investir dans le développement du pays.

L'appel lancé aux femmes suppose une éducation conséquente qui, aujourd'hui, passe par la pratique des sciences et l'utilisation des nouvelles technologies comme l'indique le thème retenu pour la célébration de cette journée à savoir : « Le rôle des femmes et des filles dans l'éducation, les sciences et les nouvelles technologies en vue de la renaissance africaine ».

La rencontre a connu la participation majoritaire des femmes

radiothérapeutes car l'évènement a coïncidé avec l'organisation de leurs journées portes ouvertes au siège du 3e arrondissement. S'agissant de la qualité et la conservation des produits, le docteur Emery Fernand Moutété, épidémiologiste et diplômé de santé publique, a instruit les femmes tradithérapeutes à mettre un accent sur le packaging, c'est à dire l'emballage et le conditionnement de leurs produits. « Nous avons mené une étude qui a permis de se rendre compte que la plupart des produits proposés par les tradithérapeutes congolais sont mal présentés. Nous sommes dans un domaine sensible qu'est la santé, il faut des produits de bonne qualité. Un bon emballage et un bon conditionnement permettent une bonne conservation de ceux-ci », a-t-il expliqué.

Ces produits, a insisté le docteur Emery Fernand Moutété, doivent être fabriqués et

conservés dans le strict respect des règles d'hygiène et de l'art. Il faut par exemple, a expliqué le docteur Ray Mankela, conseiller en charge de la médecine traditionnelle à l'OMS (Organisation mondiale de la santé), connaître les heures et les lieux des cueillettes des feuilles et autres éléments utilisés, leur durée de conservation, ou de fabrication des produits, l'entretien du matériel utilisé, la température des lieux de conservation...

Célébrée chaque 31 juillet de l'année, la journée panafricaine a été instituée par l'Organisation panafricaine des femmes en 1974. Cela, pour leur permettre de disposer d'un cadre permanent et régulier de dialogue et d'échange entre elles, et aussi entre elles et leurs gouvernements sur les sujets qui affectent leur vie. Cet événement d'un grand intérêt pourtant, demeure malheureusement encore mal connu des congolais.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Jules Mouanga séduit le public italien

En séjour en Italie, l'artiste musicien congolais, Jules Mouanga qui évolue au Burkina Faso depuis 2000 a assisté à la projection, à Lecce, du film documentaire « L'aventurier » qui retrace sa carrière artistique

MARTEDI' 22 LUGLIO ALLE 21.30
IL BARROCCIO DELLA MUSICA ETNICA E DEI POPOLI PRESENTA UN INCONTRO MUSICALE
PER DARE IL BENVENUTO A UN OSPITE SPECIALE

L'AVENTURIER

JULES MOUANGA BURKINA FASO INCONTRA BUFO'S GIPSY SALENTO

JULES TROMBA, TASTIERA STRUMENTI TRADIZIONALI
ANTONIO PISCIOTTA CHITARRA MARCO PAPADIA CHITARRA
MARTINO TUZIO BATTERIA FABIO CASOLARO CONTRABBASSO

IN COLLABORAZIONE CON

Ce film documentaire a été réalisé au Burkina Faso où réside Jules Mouanga, à Pointe-Noire où il a passé les vacances dernières avec les enfants du Cercle culturel pour enfants en compagnie de Pippo Cariglia et Federica Rizzo, deux Italiens venus découvrir le Congo et ses merveilles. Pendant un mois, les enfants du CCE ont appris le solfège et la musique de recherche sous sa direction. Ce document filmé retrace le parcours d'un artiste musicien

atypique, enseignant de musique, sorti de l'École nationale des Beaux Arts Paul-Kamba de Brazzaville et dont la carrière musicale a permis de voyager et de découvrir Ouagadougou. Au pays des hommes intègres, il est enseignant de musique à l'INAFAC de Ouagadougou et a en charge l'encadrement des enfants en musique dans le cadre des activités parascolaires et de projets classe. Il est aussi instructeur au lycée français Saint Exupéry. En Italie, il a livré plusieurs

concerts en compagnie des musiciens de ce pays notamment à Spazio Zei de Lecce. Sorti de l'Intrax San Diego English Center, Jules Mouanga joue à merveille plusieurs instruments : piano, flûte, trompette et des instruments traditionnels tels le ngoma, le nsakala, la sanza, le moukondzi, le ngongi. Sa musique proche du jazz tire son inspiration dans les sonorités traditionnelles. Il réside à Ouagadougou au quartier Kadiogo.

Hervé Brice Mampouya

MCDDI

Les responsables s'engagent à taire leurs querelles

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de son Bureau exécutif national (BEN) tenue le 31 juillet à Brazzaville, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a réaffirmé son appartenance à la Majorité présidentielle et pris l'engagement de taire les querelles au sommet du parti.

"Les membres du BEN taisent leurs querelles et ne se prêtent pas aux ragots, calomnies et à toutes formes de spéculations qui nuisent au bon fonctionnement de notre grand parti, le MCDDI", stipule notamment la déclaration publiée le 2 août par le secrétariat du parti.

La direction du MCDDI s'est notamment dite préoccupée par les valeurs de paix et de démocratie que les Congolais ont tous en partage. Dans cet esprit, elle a réaffirmé son appartenance à la Majorité présidentielle.

"À travers les débats, le BEN a réaffirmé l'appartenance du MCDDI à la Majorité présidentielle. Dans ce contexte, il a décidé de la relance du comité technique de l'alliance MCDDI-PCT, conformément à l'esprit de ses fondateurs en s'appuyant sur l'acte y afférent".

Le secrétaire général Guy Brice Parfait Kolélas a invité les trois secrétaires généraux adjoints qui avaient boudé sa démarche de dénonciation de l'alliance avec les PCT "à continuer à jouer leur rôle de conseillers et à s'unir autour de lui afin de redynamiser le parti".

Jean Jacques Koubemba

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Le Congo éliminé aux tirs au but par le Rwanda

Contraints de passer par les préliminaires par rapport au classement établi par la Confédération africaine de football, les Diables rouges n'ont pas survécu aux pièges des matches à élimination directe qui devraient leur permettre de valider leur présence parmi les sept qui ont rejoint les vingt-un pays exemptés.

Après avoir disposé de la Namibie au tour précédent (0-1 à l'aller et 3-0 au retour), les Diables rouges, vainqueurs du Rwanda, 2-0, au match aller, se sont inclinés ce 2 août à Kigali, 0-2 à la fin du temps réglementaire. Une option pour la victoire que les Rwandais ont négociée en l'espace de six minutes (51e et 57). La victoire est finalement intervenue à l'issue des tirs au but : 3-4 en faveur des Rwandais. Doré Fodé, Mael Lepicier et Preston Lakolo ont tous manqué à l'épreuve.

Pour l'instant, les Rwandais se classent parmi les vingt-huit nations en lice pour arracher les quinze billets qualificatifs pour le Maroc 2015, le pays organisateur étant d'office qualifié. Les poulains de Claude Le Roy



attendent le verdict de la CAF suite aux réserves portées sur le joueur Etekieima, le joueur de l'AS V Club de Kinshasa qui, selon la Fécofoot, évolue sous une autre identité au sein des Amavubi. La décision de la CAF dira s'ils vont ou pas poursuivre la campagne. Le numéro 11 rwandais,

nommé Dady Birori, qui fait l'objet des réserves n'a pas été aligné au cours de cette manche retour. S'il obtient un avis favorable, le Congo remplacera le Rwanda dans le groupe A dans lequel se trouvent le Nigeria, le Soudan et l'Afrique du Sud. Le chemin menant vers le Maroc se présente ainsi : les

deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième de tous les groupes vont accompagner le Maroc à la phase finale qui aura lieu du 17 janvier au 8 février. Le tirage au sort de la compétition est annoncé pour le 26 novembre à Rabah au Maroc.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Trois sommets, pour quoi faire ?

Alors que débute à Washington un sommet États Unis / Afrique que l'on présente par anticipation comme « historique », une question s'impose qui ne fera certainement pas plaisir aux instigateurs de cette rencontre, mais qui n'en est pas moins justifiée : oui ou non ce nouveau rendez-vous entre l'Afrique et les nations qui l'asservirent pendant des siècles va-t-il déboucher sur des actes concrets visant à panser les blessures du passé et à réparer les dégâts humains que celles-ci ont provoqués ?

Trois sommets censés instaurer une véritable coopération entre l'Afrique et les pays occidentaux se seront tenus dans les huit derniers mois : le premier à l'Élysée au mois de décembre et le second à Bruxelles au mois de juin ont été marqués par de nobles discours, de beaux engagements, de grands et vastes projets, mais à ce jour, il n'en est rien sorti de concret. Qu'en ira-t-il du troisième sommet, celui qui

s'ouvre précisément aujourd'hui à Washington ?

Si l'on s'en tient aux deux précédents, il est à craindre que les résultats du troisième soient tout aussi inexistantes. Loin de reconnaître, en effet, que leurs erreurs sont à l'origine de bien des drames qui se déroulent aujourd'hui sur le continent africain, les puissances européennes continuent de prêcher à leurs partenaires la bonne gouvernance et le respect des droits humains sans pour autant s'attacher à réparer leurs erreurs passées. Elles ferment, par exemple, les yeux sur le drame qui se déroule en Libye alors même qu'elles l'ont favorisé en faisant assassiner Mouammar Kadhafi, ce qui les confronte aujourd'hui, sur toute l'étendue du Sahel, à des désordres sans fin.

Si le Président Barack Obama veut convaincre la cinquantaine de chefs d'État africains qu'il a invités à Washington, il doit, dès l'ouverture de ce sommet, dire haut et fort que

les États-Unis ont pris la pleine mesure de leurs erreurs passées : celles, bien sûr, qui résultèrent de la traite négrière, mais aussi celles qui, à notre époque, ont empêché l'Afrique de se développer comme elle aurait pu le faire si des pratiques telles que l'apartheid en Afrique du sud, l'exploitation criminelle des gisements de métaux rares en République démocratique du Congo, les manœuvres ruineuses des « fonds vautours » anglo-saxons n'avaient pas été encouragés par l'inertie des autorités américaines.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de parler de « repentance », mais de réparation concrète des erreurs passées. Si l'Amérique de Barack Obama veut participer à l'émergence de l'Afrique qu'elle l'aide donc à se doter des grandes infrastructures qui lui font cruellement défaut, qu'elle appuie l'intégration régionale qui abaissera enfin les barrières artificielles élevées par la colonisation entre les peuples africains, qu'elle apporte un soutien concret à l'édification du système de prévention

et de gestion des crises que l'Union Africaine met en place, qu'elle appuie l'action des gouvernements africains dans leur lutte contre la piraterie maritime et les trafics en tous genres qui se développent dans les zones de non droit, qu'elle participe activement au financement des programmes de formation des hommes qui assureront l'émergence de classes moyennes dynamiques et ambitieuses, qu'elle cesse donc de prêcher et se décide à agir.

De nombreux indices donnent à penser qu'après s'être fourvoyés au Vietnam, en Irak et en Afghanistan, l'Amérique commence à ouvrir les yeux sur les réalités du monde moderne et la nature des défis que ceux-ci lui lancent. Si tel est bien le cas, le Sommet de Washington peut amorcer le virage à angle droit qui permettra aux États-Unis de demeurer une puissance respectable et respectée.

Attendons et voyons !

Jean-Paul Pigasse